



BULLETIN DU CEGES



| | | |
|----------------------------|-----------|---|
| ÉDITORIAL | 01 | GUERRE, AMNISTIE, HISTOIRE PUBLIQUE ET CEGES |
| ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES | 05 | MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN BELGIQUE |
| | 07 | CONGRÈS “ <i>PRIVACY AND SCIENTIFIC RESEARCH</i> ” |
| | 09 | SÉMINAIRE “ÉPURATIONS ETHNIQUES EN EUROPE AU 20 ^e SIÈCLE” |
| | 11 | COLLOQUE “ <i>JUSTICE IN WARTIME AND REVOLUTIONS : EUROPE 1795-1950</i> ” |
| | 12 | À L'ÉCOUTE DES JEUNES HISTORIENS ...ET DES AUTRES |
| COOPÉRATION INTERNATIONALE | 14 | LE PROJET <i>EHRI</i> DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL |
| | 17 | LANCEMENT OFFICIEL DU RÉSEAU <i>EUCOWAS</i> |
| | 19 | DES RÉFUGIÉS ALLEMANDS EN BELGIQUE AU TEMPS DU NATIONAL-SOCIALISME |
| | 21 | LES FRANCOPHONES DE FLANDRE |
| | 23 | LE GROUPE SOLVAY EN ESPAGNE AU TEMPS DE LA GUERRE CIVILE |
| EXPERTISE SCIENTIFIQUE | 25 | L'EXPOSITION “ <i>GEKLEURD VERLEDEN</i> ” |
| | 28 | LE PROJET “LE NORD-LIMBOURG ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE” |
| | 30 | LA NOUVELLE KAZERNE DOSSIN |
| | 32 | LA RÉNOVATION DU <i>BASTOGNE HISTORICAL CENTER</i> |
| | 34 | UN NOUVEAU MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE À MONS |
| RECHERCHES EN COURS | 35 | L'ASSASSINAT DE JULIEN LAHAUT |
| | 36 | LA JUSTICE DE TRANSITION APRÈS LES GUERRES ET LES DICTATURES |
| | 38 | LA JUSTICE PÉNALE, UN INSTRUMENT D'ACTION POLITIQUE ? |
| | 41 | COMMÉMORER ET EXPOSER LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN BELGIQUE |
| | 43 | L'HISTOIRE COLONIALE AU CEGES |
| PUBLICATIONS | 47 | LES <i>CHTP</i> : PRÉSENT ET FUTUR |
| | 49 | AUTRES PUBLICATIONS |
| DOCUMENTATION | 50 | UN ACCÈS LARGEMENT ÉTENDU À NOS COLLECTIONS DIGITALISÉES |
| | 53 | LA RÉPRESSION DE LA COLLABORATION DANS LA BIBLIOTHÈQUE |
| | 56 | APPEL AUX PHOTOS SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE |
| | 58 | ACQUISITIONS D'ARCHIVES : DE LA RÉSISTANCE AU CONGO |
| | 60 | LES COUPURES DE PRESSE |
| BÉNÉVOLES | 61 | UN TRAVAIL DE PLUS EN PLUS MULTIGÉNÉRATIONNEL |
| AMIS DU CEGES | 63 | PRESQUE 200 ! |

GUERRE, AMNISTIE, HISTOIRE PUBLIQUE ET CEGES

Lors d'un récent débat télévisé sur l'amnistie à la RTBF auquel participait une des collaboratrices scientifiques du CEGES, le journaliste ne parvint pas à prononcer de façon correcte le nom de notre institution. D'une manière ou d'une autre, il semble que le CEGES soit condamné une fois pour toutes à s'appeler "Centre de la Seconde Guerre mondiale"... et du coup à être assimilé uniquement à cette guerre. Pour mémoire, le Centre a été rebaptisé en 1997 Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines. Je reconnais aisément que ce nom ne sonne pas très bien. Quoi qu'il en soit, le changement de dénomination avait pour objectif d'indiquer que dorénavant le Centre ne s'occuperait plus exclusivement de la Seconde Guerre mondiale. Le CEGES travaille depuis lors constamment à l'élaboration d'un centre d'excellence belge portant sur les conflits et les guerres du sanglant vingtième siècle, et est depuis longtemps reconnu comme tel dans les milieux académiques belges comme étrangers. Ce 44^e numéro du *Bulletin* rend compte de cette mutation à travers la présentation des multiples activités et projets académiques et documentaires élaborés cette année.

Mais laissez-moi revenir sur cette identification avec la Seconde Guerre mondiale. Si l'on y regarde de plus près, ce n'est peut-être pas un hasard. Le fait demeure en effet que la guerre 1940-1945, avec ses événements belges complexes et surtout chargés sur le plan émotionnel, et ses tout aussi complexes mémoires, est toujours en l'an 2011 un fait de société. Bien que certains aimeraient que le chapitre de 'la guerre' (mot utilisé pour parler de la Seconde Guerre mondiale) soit à jamais clos, la réalité apparaît tout autre.



Il existe sans doute de nombreuses explications à la permanence de l'impact sociétal, émotionnel et politique de la Seconde Guerre mondiale. L'essentiel est, selon moi, qu'en parlant de la guerre ou en y pensant, en fait on parle ou on pense en fonction d'aujourd'hui. Et que les manifestations de sympathie ou d'antipathie, d'opposition ou de solidarité, de peur ou d'espoir qui caractérisent aujourd'hui notre Belgique déchirée, sont projetées sur la période de guerre. Le discours actuel sur la guerre nous apprend donc beaucoup sur aujourd'hui, mais beaucoup moins sur l'époque du conflit. Il nous faut en effet constater que dans les débats publics, on n'a pas vraiment en tête la manière dont les choses se

sont réellement passées en 1940-1945, mais plutôt de multiples représentations fantasmées. Il est frappant de relever à ce propos que ces représentations – et donc la manière dont ce passé tourmenté est rappelé – sont plus ou moins chez tous orientées dans la même direction, à savoir celle d'une radicalisation des oppositions.

Lorsqu'en mai de cette année, le Sénat a pris en considération une proposition de loi du *Vlaams Belang* sur l'amnistie, cela est apparu une fois de plus. Tous les mythes démoniaques sur la guerre ont été lâchés. Au CEGES, nous avons estimé que nous devions réagir. Non pour professer un point de vue politique, mais pour faire entendre la voix de notre discipline scientifique. Le texte qui a alors été diffusé a reçu le titre "Le CEGES appelle à un véritable débat sur la collaboration et la répression". Je profite de cette occasion pour y relever quelques passages clés :

"Ces deux dernières semaines, la question de l'amnistie est revenue au devant de l'actualité qu'elle n'avait d'ailleurs jamais véritablement quitté. (...). Les nombreuses réactions antagonistes et émotionnelles (...) montrent une nouvelle fois combien ce passé reste, près de septante ans après les faits, 'un passé qui ne passe pas'. Plus que jamais ces réactions sont en outre inscrites dans un schéma d'interprétation communautaire.

Tout historien un tant soit peu familier avec cette matière aura probablement suivi cette discussion avec étonnement. Les nettes divergences d'opinion contrastent en effet fortement avec le consensus qui existe depuis longtemps dans le monde scientifique belge sur ces questions de collaboration et de répression. (...). Cet

énorme contraste illustre le fossé entre la connaissance scientifique du sujet d'une part et la vision qu'en a l'opinion publique d'autre part. (...) La proposition de loi (du 4 mai 2011) nie tout ce que la recherche fondamentale a produit en Belgique ces trente dernières années au sujet de la collaboration et de la répression.

(...) Paradoxalement, ce même public semble porter une énorme attention à la Seconde Guerre mondiale, souvent alimentée par des médias populaires comme le cinéma, qui s'attache fréquemment au nazisme et à la figure d'Adolf Hitler (voir la polémique Lars von Trier). Mais nous devons simultanément constater que l'opinion publique et nombre d'acteurs de la société civile, en particulier certains de nos hommes politiques, peinent à dépasser les images caricaturales quand il s'agit de notre propre passé de guerre. En 2011, nous devons une nouvelle fois constater que la plupart de nos concitoyens ignorent encore toujours ce qu'était réellement la collaboration et ce qui s'est concrètement passé pendant l'occupation et dans les années qui ont suivi. Les informations erronées se transmettent de génération en génération, et sont même parfois consciemment cultivées y compris sur le plan politique.

La recherche scientifique a depuis longtemps fourni les matériaux d'un consensus sur le nazisme et les autres courants totalitaires, mais aussi sur la collaboration et sa répression. Ce qui fait défaut, c'est la diffusion des résultats de la recherche pour que le débat puisse être mené par l'ensemble des acteurs de la société civile sur base d'une connaissance solide des faits, dépouillée de mythes

et de symboles. Le CEGES plaide dès lors pour la tenue d'un véritable débat en profondeur, et non pour le non-débat de ces dernières semaines ni pour le silence que certains semblent souhaiter.

(...) Il est grand temps que toutes les connaissances accumulées sur la collaboration et la répression puissent faire l'objet de débat public, sans tabou mais avec les acquis scientifiques en la matière. Il s'agit là d'une démarche essentielle pour le bon fonctionnement de nos institutions démocratiques et pour l'avenir de notre pays. C'est dans ce cadre, et dans ce cadre seulement, qu'une véritable réconciliation aura une chance de voir le jour".

J'aimerais maintenant revenir quelque peu sur la constatation la plus importante formulée ci-dessus : il s'est bien développé des années 1970 à nos jours une histoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique qui est assez généralement acceptée dans le petit monde scientifique, alors que dans l'univers qui lui est extérieur existent nombre d'autres histoires relatives à cette même guerre. Ce constat n'est pas neuf et exige une certaine humilité de la part des historiens professionnels : la connaissance historique n'est que dans une très faible mesure nourrie par l'enseignement, a fortiori par le travail scientifique des historiens. Comparativement, l'expérience vécue, la mémoire familiale ou le milieu où l'on habite paraissent, de ce point de vue, avoir bien plus d'influence. Que dire alors du rôle déterminant joué par la télévision et le cinéma à l'heure où la culture de l'image semble dominer la société ?

Cette constatation relative au faible impact de l'historiographie scientifique ne peut cependant conduire à la

conclusion que les historiens ne doivent pas (continuer à) fournir des efforts pour faire entendre leur voix. L'intérêt pour le passé en Europe n'est certainement pas en déclin. C'est plutôt le contraire et ce constat vaut sûrement pour l'histoire des guerres. Quand nous examinons le secteur du patrimoine, nous pouvons même parler ces dernières années d'une efflorescence. Les premières ébauches en vue de la commémoration de la Première Guerre mondiale entre 2014 et 2018 confirment cette tendance.

Le CEGES fut également confronté durant l'année qui vient de s'écouler à une demande croissante vis-à-vis de projets qu'on peut ranger sous le dénominateur commun 'projet d'histoire publique'. Il s'agit de projets patrimoniaux immatériels ainsi que de projets muséaux et de publications de natures très diverses. Dans le passé, le CEGES est parti du principe que la recherche académique et le travail documentaire constituaient le cœur de sa mission et a considéré ces événements liés à l'histoire publique comme une sorte d'activité de seconde zone ou, dans certains cas, les a même totalement rejetés. Le succès de la série "Villes en guerre" et de l'exposition "Gekleurd Verleden" dans la *Kunsthof Sint-Pietersabdij* de Gand a cependant modifié la donne. Il a en effet montré à quel point ces activités destinées au public peuvent être importantes pour le rayonnement du CEGES et combien leur interaction avec la recherche et la documentation est fructueuse.

Un des axes prioritaires du *Mission Statement* de notre institution met l'accent sur l'engagement sociétal des projets. Dans l'avenir, l'institution agira sur ce plan de manière plus clairement proactive, ne fût-

ce que parce qu'il existe manifestement un besoin sociétal en ce sens. Les projets en partenariat avec la *Kunsthof Sint-Pietersabdij* (2012, "Photographier en temps de guerre"), la participation à l'élaboration d'un nouveau musée militaire à Mons, le développement d'un projet muséal autour du réaménagement du *Bastogne Historical Center* et très certainement aussi les projets dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre mondiale (2014-2018) prennent déjà cette direction. Il ne fait pas de doute que beaucoup d'autres encore suivront.

Pour mener à bien cette évolution et offrir un lieu où puisse converger cette demande accrue, l'organigramme du CEGES a été modifié le 1^{er} septembre 2011. À côté des secteurs Activités académiques et Documentation, un troisième secteur a été créé sous la dénomination de secteur Histoire publique. Dans un certain sens, cette mesure est complémentaire au glissement des activités académiques du CEGES vers le niveau international/européen opéré ces dernières années. De cette manière, le CEGES retrouve un équilibre entre le rôle qu'il joue dans la discipline scientifique belge de l'histoire contemporaine – une plate-forme nationale et un accès aux réseaux internationaux – et le rôle sociétal qu'il a assuré depuis la création du Centre en 1967/1969.

Rudi Van Doorslaer
Directeur

PAYSAGE EN FRAGMENTS

Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, 1945-2010

La Seconde Guerre mondiale appartient-elle réellement au passé ? Les récentes controverses politiques sur l'amnésie semblent plutôt démontrer le contraire. Plus de soixante ans après les faits, la résistance, la collaboration ou la répression d'après guerre suscitent toujours le débat. Leur signification comme leur ampleur sont encore loin de faire l'objet d'un consensus, témoignage des fractures qui traversent la société belge. L'histoire de cette mémoire inapaisée de l'occupation a constitué le thème d'une journée d'étude qui s'est tenue le 29 octobre dernier au CEGES.

Les onze contributions présentées ce jour-là ont éclairé la manière dont des mémoires contradictoires ont émergé dans l'espace public au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les succès et les impasses de la mémoire de la résistance en Flandre (**Bruno de Wever**) et en Wallonie (**Paul Delforge**) ont ainsi pu être comparés aux réussites et aux échecs des commémorations semi-publiques dont les collaborateurs flamands furent l'objet (**Frank Seberechts**). D'autres exposés ont montré qu'une concurrence du souvenir était parfois née autour d'un même lieu emblématique. C'est ainsi qu'au mémorial national de Breendonk (**Bruno Benvindo**) ou à la colonne du Congrès (**Evert Peeters**), la définition de

ce qu'étaient la 'patrie' et la 'démocratie' tant célébrées n'était jamais univoque, suscitant incompréhensions, conflits et mises à l'écart au sein des communautés mémorielles.

L'attention a également porté sur le 'temps long' de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. L'héritage de 14-18 a constitué l'un des fils rouges de la



journée, au même titre que les temporalités successives du souvenir, de 1945 à nos jours. Ainsi, même s'ils conservent toujours leur propre logique de fonctionnement, les noms de rue (**Chantal Kesteloot**) comme le Parlement (**Marnix Beyen**) constituent à cet égard des observatoires privilégiés du sens changeant attribué au conflit au fil des décennies. Le déclin

Une délégation de l'Union nationale des mères et des femmes de fusillés et déportés politiques décédés, au cours des commémorations annuelles au Soldat inconnu, 4.11.1956. (CEGES, n° 92591)

progressif du paradigme (sous-)national a ainsi permis l'émergence d'une mémoire publique du judéocide (**Veerle Vanden Daelen** et **Lieven Saerens**). Laissée dans l'ombre au sortir de l'occupation, la persécution des Juifs devient à l'orée du XXI^e siècle la mesure même de la barbarie. Ces usages récents et la circulation du modèle européen de la commémoration de la Seconde Guerre mondiale ont également été mis en évidence (**Pieter Lagrou**), notamment pour mettre en garde contre l'oubli des contextes locaux qu'ils induisent trop souvent. Les conclusions de la journée (**Martin Conway**) ont, enfin, souligné le caractère décentralisé et segmenté de la mémoire 'belge' de l'occupation. Celle-ci apparaît comme un champ relativement ouvert, où chaque groupe social, y compris les vaincus de la guerre, a pu développer sa version concurrente du passé. De cette manière, le paysage mémoriel prit en Belgique – et conserve dans une certaine mesure jusqu'à aujourd'hui – la forme matérielle d'un *patchwork*.

Une sélection des communications présentées lors de cette journée d'étude formera un numéro thématique de la nouvelle *Revue belge d'histoire contemporaine*, à paraître en 2012.

Bruno Benvindo

CONGRÈS INTERNATIONAL “PRIVACY AND SCIENTIFIC RESEARCH : FROM OBSTRUCTION TO CONSTRUCTION”

Dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, la Commission de la protection de la vie privée (CPVP) a organisé à Bruxelles les 22 et 23 novembre 2010 un congrès international intitulé “*Privacy and Scientific Research : from Obstruction to Construction*”. Le public était composé de médecins, d'historiens, de juristes et de spécialistes des TIC confrontés au traitement des données personnelles. Le congrès, dont le volet historique était en grande partie pris en charge par le CEGES, avait pour but d'encourager le dialogue entre les autorités chargées de la protection des données et le monde scientifique, ainsi que d'améliorer la qualité des pratiques de recherche internationales sur le plan de la protection de la vie privée.

L'objectif de ce congrès était de réfléchir à la prise en compte du concept ‘protection de la vie privée’ dans les pratiques propres à la recherche. Pour ce faire, deux domaines scientifiques intimement liés à cette problématique avaient été sélectionnés : la recherche médicale et historique. Souhaitant constituer un forum de discussion destiné à réfléchir aux bonnes pratiques dans ces deux secteurs, le congrès s'est organisé sous forme d'enseignements en groupes restreints et

d'ateliers de travail. Les séances plénières ont permis de présenter une réflexion introductive sur la question et, in fine, de formuler quelques conclusions.

Enseignements en groupes restreints

Au programme du premier jour figurait une série d'enseignements en petits groupes.

Günter Bormann (juriste auprès du *Bundesbeauftragte für die Unterlagen des Staatssicherheitsdienstes der ehemaligen Deutschen Demokratischen Republik*) fournit un exposé sur les possibilités de recherche dans les archives des services de sécurité des régimes communistes de l'ancien bloc de l'Est.

Hannelore Dekeyser, juriste auprès de la CPVP, établit une comparaison internationale des législations en vigueur en matière d'accès et de traitement des données conservées par les services de sécurité. L'archiviste général du Royaume **Karel Velle** clôtura la journée par un exposé relatif aux politiques menées en matière de publicité et de protection de la vie privée dans les services d'archives.

Les ateliers de travail du second jour laissèrent une large place à la discussion. Le volet historique fut traité au cours de trois sessions menées en parallèle.



L'assemblée plénière présente à la session plénière du 22 novembre est ici attentive à l'exposé de la juriste Isabelle Vereecken, consacré à la comparaison internationale de la législation et des règles en matière de traitement des données personnelles à des fins de recherche. (Photo Vivian Hertz)

Chacune d'entre elles fut introduite par des spécialistes belges et étrangers. **Xavier Rousseaux** (UCL) servit de modérateur pour l'atelier "*Access to judicial data for research purposes: how do Belgium, France, the Netherlands and Germany deal with post-war legal files ?*". **Karel Velle** dirigea les débats de la session intitulée "*Public authority data processing operations for security purposes: to what extent can intelligence data be made available for historical research ? The German and Czech approach*". Enfin, le directeur du CEGES, **Rudi Van Doorslaer**, anima le groupe de travail "*Privacy : how to reconcile the right to know and the right to forget ? The Spanish discussion*". Les discussions menées permirent de formuler quelques conclusions générales à l'attention des législateurs, des chercheurs ainsi que des services d'archives et des centres de documentation.

Droits et devoirs

Les conclusions générales mirent l'accent sur le fossé encore trop grand existant entre les principes de droit et les pratiques de la recherche. Les États membres de l'Union européenne ont traduit les directives européennes en matière de protection de la vie privée de façon différente dans le droit national, ce qui complique et freine la recherche internationale. Le congrès mit l'accent sur le fait qu'"oublier" peut sans doute être un choix individuel, mais ne peut jamais devenir un droit collectif. Le droit de savoir ne doit pas, par la même occasion,

être utilisé à des fins pénalisantes, mais doit surtout rendre la recherche possible. L'accessibilité des données ne peut se limiter à la recherche historique, le journaliste aussi a droit à la liberté d'information.

Les chercheurs ont été placés devant leurs responsabilités. Il est de leur devoir de s'informer et de réaliser que l'utilisation des données personnelles sensibles nécessite un traitement spécifique. En outre, il a été conseillé d'élaborer une politique de sécurisation des données et de faire état des infractions à la législation sur la protection de la vie privée. Pour pouvoir estimer les risques en matière de protection de la vie privée, une certaine standardisation est nécessaire. Le congrès en appelle donc à l'élaboration d'une politique internationale commune en matière d'accès aux archives (et en particulier aux archives privées), de telle manière qu'on ne puisse plus invoquer à tort l'argument de la protection de la vie privée. Les services d'archives et de documentation ont été appelés à développer une politique spécifique en termes d'inventorisation et de protection des données personnelles sensibles.

La CPVP s'est aussi attelée à la rédaction d'une brochure présentant de façon claire et compréhensible les implications de la législation sur la protection de la vie privée pour la recherche historique. Le CEGES est également partie prenante dans cette initiative.

Maarten Demey / Dirk Luyten

SÉMINAIRE “ÉPURATIONS ETHNIQUES EN EUROPE AU 20^e SIÈCLE”

À l’occasion de la présidence belge du Conseil de l’Union européenne, s’est tenu au Sénat, le lundi 29 novembre dernier, le séminaire “Épurations ethniques en Europe au 20^e siècle”. La journée, à laquelle assistaient environ 150 personnes dont des sénateurs, des chercheurs et des (futurs) professeurs du troisième degré de l’enseignement secondaire, était une initiative conjointe de la plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat et du CEGES.

Le séminaire fut introduit par un exposé de Pieter Lagrou (ULB-CNRS) intitulé “Épurations ethniques en Europe au 20^e siècle” et fut suivi par différents ateliers de travail traitant des thèmes suivants : la persécution des Juifs par l’Allemagne nazie, les guerres dans l’ex-Yougoslavie, l’expulsion des Allemands après la Seconde Guerre mondiale et le drame arménien.

Après un mot d’accueil du sénateur **Jacques Brotchi**, le directeur du CEGES, **Rudi Van Doorslaer**, s’adressa à l’hémicycle. Il signala combien l’enseignement de l’histoire peut jouer un rôle essentiel dans la transmission des valeurs démocratiques. Or, sur base d’études récentes, cette transmission pose problème et il apparaît comme essentiel de s’interroger sur les causes de ce problème.

Pieter Lagrou (ULB-CNRS), dans un exposé inaugural consacré au thème de la journée,

attira ensuite l’attention sur le fait que les minorités ethniques ont, dans le contexte des États-nations, constitué au 20^e siècle un problème pour lequel deux solutions différentes ont été prônées. D’une part, celle se basant sur le traité de Versailles, qui par la création de la Société des Nations devait garantir le droit des minorités, et de l’autre celle s’appuyant sur le traité de Lausanne qui considérait les droits de la majorité comme la solution au problème. Les deux modèles continuent à coexister à ce jour et provoquent un dilemme dans la résolution des conflits. Pendant longtemps, les Nations Unies suivirent le modèle de Lausanne; cependant, depuis la dernière décennie du 20^e siècle, les droits des minorités sont protégés. Aujourd’hui, on n’est pas loin de basculer dans l’autre

Le nombreux public présent dans la prestigieuse salle du Sénat.
(Photo Chantal Kesteloot)



sens : en effet, la diversité permet-elle l'homogénéité ? Si, au sortir de la Première Guerre, c'est essentiellement dans une perspective européenne que les problèmes ont été posés, aujourd'hui, ces questions débordent largement le Vieux continent et touchent de manière aiguë l'Afrique et l'Asie. À chaque fois, ce sont les mêmes interrogations qui reviennent et qui trop souvent, débouchent sur des réponses recourant à la violence et aux déplacements de population.

Cet exposé stimulant a été suivi d'un débat modéré par le sénateur **Francis Delpérée** et l'historien **Vincent Scheltiens** (CEGES). Cet échange d'idées a montré combien les enseignants éprouvent le besoin de dialoguer, non seulement par-delà les communautés mais aussi avec le monde politique. Plusieurs ont traduit la difficulté de transmettre la complexité de la réalité, mais aussi l'enthousiasme de leur démarche et leur réelle volonté de bien faire. À travers les réactions multiples et variées, il est également apparu combien ce thème – ou du moins des aspects particuliers de la question des épurations ethniques – était particulièrement sensible et difficile à traiter avec certains élèves. Même si l'autocensure n'est jamais la bonne solution par rapport à des questions délicates, il est clair que la réflexion sur ces problématiques implique également que soient abordées les difficultés ressenties par certains enseignants à les traiter dans certaines classes.

L'après-midi, cinq ateliers avaient été constitués. **Laurence Schram**, historienne et archiviste à la Kazerne

Dossin, et **Dorien Styven**, assistante-archiviste dans la même institution, se sont chargées d'animer, la première en français et la seconde en néerlandais, les deux ateliers consacrés à la persécution des Juifs. **Wichert ten Have**, directeur du *Centrum voor Holocaust- en Genocidestudies de la Koninklijke Nederlandse Academie van Wetenschappen*, associé à l'université d'Amsterdam, anima le carrefour consacré aux guerres dans l'ex-Yougoslavie. Celui relatif à l'expulsion des Allemands des territoires de l'Est de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale fut présenté par **Georgi Verbeeck**, professeur d'histoire contemporaine à l'*Universiteit Maastricht* et à la *Katholieke Universiteit Leuven*. Enfin, **Mazyar Khoojinian**, assistant à l'Institut d'études européennes de l'université libre de Bruxelles, encadra la table ronde sur le génocide arménien. Tous ces ateliers furent suivis avec beaucoup d'intérêt par un public enseignant manifestement très satisfait de l'initiative, mais qui aurait sans doute espéré obtenir d'avantage d'instruments de travail directement utilisables pour les cours.

Forts du succès de cette journée, la plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat et le CEGES ont l'intention de continuer à travailler ensemble au développement de la citoyenneté en s'appuyant sur leurs forces respectives. La première fournit le lien entre les diverses communautés du pays et le second les matériaux scientifiques que constituent la connaissance des faits, la compréhension des phénomènes et l'information critique sur les réalités du monde.

Maarten Demey / Chantal Kesteloot

COLLOQUE INTERNATIONAL

“JUSTICE IN WARTIME AND REVOLUTIONS : EUROPE 1795-1950”

Dans le cadre du Pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) “Histoire sociopolitique de la justice belge” subsidié par la Politique scientifique fédérale, le CEGES et le Centre d'histoire du droit et de la justice de l'UCL organisent, en collaboration avec l'université de Lille III et la *Vrije Universiteit Amsterdam*, un colloque international consacré à la justice pendant les guerres et les révolutions.

Le colloque, qui se tiendra dans la salle de conférence du CEGES du 21 au 23 septembre 2011, offrira la parole à plus de 25 historiens issus de l'Europe du Nord, de l'Est et de l'Ouest. La problématique au centre des débats est celle de l'impact des conflits, occupations et révolutions sur le système judiciaire et son personnel. L'une des interrogations principales porte sur la permanence des changements et innovations instaurés pendant les périodes de guerre et de révolution. En fin de compte, ces périodes donnent souvent lieu à la récupération de pratiques, de systèmes et de modèles venus d'autres pays et issus d'autres contextes politiques. Ces thématiques seront examinées sur le long terme, depuis la Révolution française jusqu'en 1950. Les deux guerres mondiales occuperont une place centrale, mais la Révolution française et les périodes révolutionnaires de l'Entre-deux-guerres comme de l'après Seconde Guerre mondiale seront aussi largement abordées.

La septième phase des PAI

Le colloque est le couronnement de cinq années de recherches menées sur l'histoire de la justice dans le cadre de la sixième phase des PAI. Le CEGES s'est investi activement dans ce projet en se penchant plus spécifiquement sur les deux guerres mondiales. Les thèses, en cours de rédaction, de Mélanie Bost et de Lawrence Van Haecke en sont le résultat (nous reviendrons plus en détail sur ces doctorats dans ce *Bulletin*).

Tout comme les autres partenaires du réseau, le CEGES a été heureux d'apprendre que la Politique scientifique fédérale a pu trouver les fonds nécessaires pour financer la septième phase du programme PAI, qui démarrera en 2012. En vue de cette septième phase, le réseau a donc décidé de proposer un nouveau projet qui tournera autour des liens qu'entretiennent justice et population. Le CEGES ne se consacrera plus uniquement aux deux guerres mondiales, mais aussi aux questions relatives à la justice coloniale.

Les actes du colloque “*Justice in Wartime and Revolutions*” seront publiés le plus rapidement possible. Toujours dans le cadre du PAI, se prépare actuellement un numéro spécial des *Cahiers d'histoire du temps présent* consacré aux professionnels de la justice. Les dates de parution de ces deux publications seront annoncées sur le site du CEGES, www.cegesoma.be.



Incendie du Palais de Justice de Bruxelles par les Allemands, début septembre 1944.
(CEGES, collection André Cauvin, n° 137005)

Dirk Luyten

À L'ÉCOUTE DES JEUNES HISTORIENS ...ET DES AUTRES

À quoi servent les recherches si leurs résultats ne bénéficient pas d'une large diffusion ? Cette question, le CEGES se la pose en permanence. Dès lors, tout en étant consciente de l'importance cruciale de la recherche fondamentale, l'institution accorde un intérêt sans cesse croissant à ce que l'on dénomme l'histoire publique, un terme qui fait peu à peu son entrée dans les universités. D'usage courant dans le monde anglo-saxon, il a d'ores et déjà essaimé dans l'Amérique francophone et le monde néerlandophone, et pointe le bout de son nez dans l'espace francophone européen. À travers ses séminaires et ses journées d'étude ouvertes à un large public, le CEGES contribue au développement de cette 'histoire publique'.

Comme chaque année, le CEGES a souhaité donner la parole aux **jeunes historiens**. Cette initiative, qui en est à sa cinquième édition, suscite un intérêt croissant de leur part. Pour rappel, l'idée est de permettre aux historiens ayant conclu récemment leurs études par un travail de maîtrise de qualité de le présenter aux jeunes diplômés issus d'autres universités, aux historiens confirmés, mais aussi, plus largement, à tout public intéressé. Pour donner une cohérence à l'ensemble, un thème commun est recherché à travers la moisson annuelle

des mémoires. Cette démarche offre en outre la possibilité de suivre les grandes tendances en matière de recherche. Quels sont les thèmes mis en avant dans telle ou telle université ? Y a-t-il des différences notables entre universités francophones et néerlandophones ou les disparités sont-elles liées à d'autres critères ? Un autre élément qui émerge, c'est l'évolution du type de mémoire. Depuis la réforme de Bologne, universités francophones et néerlandophones ont pris des voies différentes : cinq ans d'études pour les unes, quatre pour les autres. Avec, en corollaire, une évolution quant à l'importance du mémoire. Malgré cela, l'expérience reste extrêmement intéressante. Les deux journées organisées en ce printemps 2011, sur d'une part l'histoire locale et de l'autre l'histoire coloniale, l'ont une nouvelle fois montré.

Une vingtaine de contributions ont été présentées sous ces dénominateurs volontairement larges et ouverts. Impossible ici de les résumer toutes, mais force est de constater le regain d'intérêt pour l'**histoire locale**, via une approche de type classique (par exemple, l'étude d'un courant politique déterminé dans un contexte géographique donné) mais aussi par le biais de développements plus novateurs empruntés, par exemple, à l'histoire culturelle, à celle des luttes urbaines ou, encore, à la problématique du genre. En appréhendant certains sujets à partir d'un angle local, on peut toucher à l'essentiel et tenter des conclusions de portée plus générale. Dans le même

temps, les travaux portant sur l'histoire locale révèlent fréquemment une grande empathie de l'étudiant, souvent originaire de l'entité dont il entend étudier l'histoire. Cette empathie est un atout, mais elle peut aussi s'avérer un piège, car il n'est pas toujours aisé de conserver la distance critique nécessaire. Quant à l'**histoire coloniale**, elle continue à susciter un large intérêt manifesté notamment par l'émergence de problématiques plus sociales. Par ailleurs, des thèmes plus classiques font l'objet de nouvelles approches et complètent le tableau encore lacunaire de la société coloniale (belge) et des colonisés. La journée consacrée à ces matières était organisée en partenariat avec le Musée royal de l'Afrique centrale.

Outre ces ateliers de travail, le CEGES a également mis sur pied ses désormais traditionnels **séminaires** mensuels. Cette fois, le périple nous a conduit de l'Amérique du Sud à la Grande-Bretagne en passant par Israël, la France et, bien évidemment, la Belgique. C'est dire si l'internationalisation est bien d'actualité dans notre institution. Il nous semble en effet essentiel d'ouvrir de plus en plus nos séminaires à des historiens étrangers. Certains sujets suscitent évidemment plus d'intérêt que d'autres, ainsi en est-il de la question d'Israël abordée par **Avi Shlaim** ou encore de l'histoire du MI6 présentée par **Keith Jeffery**. Les séminaires sont également l'occasion de valoriser des recherches menées en interne. Ainsi, **Anne Cornet** et **Florence Gillet** ont

présenté leur ouvrage *Congo-Belgique, 1955-1965. Entre propagande et réalité* sur la propagande coloniale et son support photographique. Quant à **Carmen Van Praet**, elle a synthétisé ses recherches menées sur l'entreprise de confection d'uniformes allemands Reitz implantée en terre anversoise entre 1940 et 1944. Quelques ouvrages récents ont également été présentés. Épinglons, dans ce cadre, les exposés de **Jan Velaers** sur Albert I^{er}, d'**Els Witte** et d'**Harry Van Velthoven** sur le conflit linguistique en Belgique, et de **Frank Seberechts** et de **Frans-Jos Verdoodt** sur le sort des collaborateurs belges après la Seconde Guerre mondiale. Enfin, en traitant de la politique de maintien de l'ordre et de sécurité menée par le commandement militaire allemand en France pendant la Seconde Guerre mondiale, **Gaël Eismann** a abordé une problématique très actuelle.

Pour rappel, nos séminaires sont libres d'accès. Le programme complet et actualisé est accessible sur notre site. Les séminaires débutent dans le courant du mois de septembre et s'achèvent en mai.

Chantal Kesteloot



L'usine de confection d'uniformes allemands Reitz à Merksem, 21.4.1943. (CEGES, n° 3427)

LE PROJET *EUROPEAN HOLOCAUST RESEARCH INFRASTRUCTURE (EHRI)* désormais opérationnel

Le projet *European Holocaust Research Infrastructure (EHRI)* a été lancé à Bruxelles en novembre 2010, grâce au soutien financier du septième programme cadre de la Commission européenne. L'évènement donna lieu à une cérémonie d'ouverture officielle, mais aussi à de brèves réunions permettant aux membres des 20 sections de travail de mettre leur partie du projet sur les rails. Le CEGES est l'un des 20 partenaires d'*EHRI* et est à ce titre responsable des sections de travail 3 (*Privacy, access and copyright policies*) et 15 (*Identification & investigation*), lesquelles ont déjà organisé un premier workshop, respectivement à Munich entre la fin janvier et le début février et à Prague en mai.

Les archives de l'Holocauste

Il va de soi qu'un projet comme *EHRI* ne part pas de rien : l'Holocauste est l'un des événements historiques les mieux étudiés et, ces dernières décennies, de nombreuses initiatives ont également été prises sur le plan des archives. Cependant, l'étude de cette question reste complexe, car le chercheur se trouve confronté à l'incroyable diversité des sources nécessaires à sa recherche ainsi qu'à leur l'éparpillement. La centralisation des infrastructures existantes et le recensement du patrimoine européen en matière d'archives constitueront les missions principales d'*EHRI*.

L'un des premiers moments clés du projet a été le workshop organisé par le CEGES à l'*Institut für Zeitgeschichte* à Munich.



Les 31 janvier et 1 février derniers, tous les partenaires d'*EHRI* se sont en effet réunis dans la cité bavaroise pour échanger leur points de vues sur la définition du concept "*Holocaust related*" : à quelles conditions chronologiques et thématiques une source doit-elle satisfaire pour relever de ce concept ? Et, question plus importante

La coordinatrice d'*EHRI*, Conny Kristel (*NIOD*), explique la structure du projet à la communauté internationale des chercheurs réunie le 16 novembre 2010 au CEGES.

encore, comment repérer et traiter de façon efficace cette abondance de sources ?

La section de travail 15, placée sous la direction de **Veerle Vanden Daele**, est chargée de l'identification des sources. Elle devra dans un premier temps se concentrer essentiellement sur le recensement des centres d'archives et de documentation où de telles sources sont conservées. À l'aide des guides spécialisés, travaux de synthèse et projets de documentation existants, elle établira, par pays, des listes reprenant les centres d'archives où les sources relatives à l'Holocauste sont conservées. Ces informations seront utilisées dans une phase ultérieure par d'autres sections de travail qui se concentrent plus spécifiquement sur les conditions de conservation des sources, leurs modalités d'accès, etc.

Vie privée

Les 23 et 24 mai, la section de travail 3, dirigée par **Dirk Luyten**, a organisé à Prague un *workshop* sur la problématique de la protection de la vie privée, une question essentielle pour EHRI. Une enquête fut organisée auprès des commissions nationales chargées de cette matière, afin de disposer d'un bon aperçu des problèmes qui pourraient se poser. La protection de la vie privée est régie par une directive européenne, élaborée en des termes plus précis dans les législations nationales. Le contrôle de son application est entre les mains d'une commission spéciale propre à chaque pays. Ces commissions sont bien placées pour détecter les problèmes spécifiques à chaque législation nationale. Une enquête a aussi été menée auprès des centres d'archives et de documentation des pays membres d'EHRI afin de

déterminer comment ils s'accommodent de ces mesures légales dans leur activité quotidienne.

Lors de ce *workshop*, auquel participait l'ensemble des sections de travail, les résultats des enquêtes ont été présentés et chacun a eu l'opportunité de signaler d'éventuels problèmes. L'objectif du séminaire étant de définir une politique commune en matière de protection de la vie privée, un large temps a été laissé à la discussion. La section de travail 3 fera le nécessaire pour faire connaître EHRI auprès de la commission de la vie privée des Pays-Bas et élaborera un règlement relatif à la protection que les utilisateurs d'EHRI devront observer. Par ailleurs, les sections de travail 3 et 15 collaboreront étroitement afin de détecter et de résoudre tout problème en cette matière. Enfin, une commission spéciale, comprenant notamment un juriste spécialisé, va être créée au niveau de la direction du projet afin de veiller au respect de la vie privée.

Perspectives d'avenir

En cette première année du projet, le travail d'identification de la section 15 est d'une importance capitale. Les réunions de travail organisées à Bruxelles et en Israël (Yad Vashem) témoignent d'une année encore chargée. D'ici la fin 2011, les premiers résultats (provisoires) seront diffusés au sein du consortium EHRI. Par la suite, une mise à jour des listes d'archives par pays, élaborée avec le concours d'experts locaux, sera communiquée tous les six mois. Une autre tâche assignée à la section 15 est l'établissement de critères et de directives au niveau des collections, qui doit permettre d'adapter le résultat final aux besoins des utilisateurs.

Le projet *EHRI* s'achèvera en septembre 2014. S'il semble déjà établi que l'identification des sources ne sera pas terminée d'ici là, le chercheur et toute personne intéressée par la question aura tout de même alors la possibilité d'effectuer des recherches sur une plateforme centrale renvoyant à des archives

conservées dans toute l'Europe (et même au-delà). Espérons que ce travail générera une nouvelle dynamique au sein du monde de la recherche. L'internationalisation permet en effet d'affiner d'anciennes thématiques et de susciter de nouveaux questionnements. Pour en savoir plus sur *EHRI*, voir www.ehri-project.eu.

Hans Boers / Dirk Luyten /
Veerle Vanden Daele

Histoire orale en Belgique : entre recherche et histoire publique

Journée d'étude – 18 novembre 2011 – CEGES/SOMA
– 9 h./16h.30

Depuis les années 1970, le CEGES a systématiquement entrepris de collecter des interviews de témoins les plus divers de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, la collection compte plus de 1800 enregistrements, sans compter quelque 700 interviews provenant d'émissions relatives à la Seconde Guerre mondiale produites par la VRT et la RTBF et 1000 autres issues des séminaires dirigés par Jacques Lory à l'UCL sur la vie quotidienne en Wallonie entre 1940 et 1945.

La Seconde Guerre et le génocide demeurent en Belgique des thèmes importants de l'histoire orale. Mais l'ouverture vers d'autres domaines est une réalité de longue date. L'histoire orale est utilisée pour des recherches en histoire locale, de l'immigration, en histoire coloniale et post-coloniale, des mouvements sociaux et dans le domaine des *genderstudies*.

Le CEGES souhaite réunir quelques-uns de ceux qui ont le plus contribué à donner un visage à cette histoire. De manière plus large, il désire faire le point sur ce vaste chantier, en laissant une large place à la discussion. L'initiative donnera lieu à un rapport final reprenant les conclusions de la journée et diverses recommandations.

EUROPEAN COOPERATION ON WAR STUDIES (EUCOWAS)

Lancement officiel du réseau

Le 17 décembre 2010, le CEGES inaugurerait l'*European Cooperation on War Studies (EUCOWAS)*. La première activité de cette nouvelle instance de coopération scientifique consistait en une journée d'étude destinée aux jeunes historiens. Elle avait pour thème '*War and Occupation in Europe (19th-20th Centuries)*'.

EUCOWAS est un réseau international coordonné par le CEGES, ayant pour but l'étude de l'histoire des guerres et des occupations en Europe depuis la Révolution française. Le réseau a pour objectif d'examiner l'histoire des conflits armés en Europe dans une perspective totale et sociohistorique, où guerres et occupations sont envisagées dans la longue durée. La collaboration de plusieurs partenaires internationaux permet de dépasser l'approche nationale traditionnelle. La finalité d'EUCOWAS est l'élaboration d'un réseau international solide destiné à servir de coupole à diverses activités de recherche et d'enseignement. Ainsi, le 17 décembre 2010, de jeunes chercheurs de Belgique, des Pays-Bas et de France sont venus présenter leurs recherches. Les exposés furent répartis en trois sections : "*The legacy of occupation*", "*Occupiers and occupied*" et "*The military*".

Les présentations de la matinée furent consacrées aux suites politiques, sociales

et juridiques de l'occupation et de la collaboration. L'intervention de **Lawrence Van Haecke** (CEGES) porta sur le système judiciaire et les problèmes politiques posés par la répression de la collaboration après la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Ensuite, trois chercheurs du NIOD présentèrent les résultats de leurs recherches en cours. **Helen Grevers** compara l'internement et l'usage de la violence à l'égard des délinquants politiques en Belgique et aux Pays-Bas; elle s'attarda en particulier sur leur resocialisation après la guerre. **Josje Damsma** analysa la structure interne du *Nationaal-Socialistische Beweging* dans cinq villes néerlandaises et mit en lumière les relations entre les membres du *NSB* et le reste de la population. Enfin, l'intervention de **Ismee Tames** porta sur le processus de réintégration/exclusion des anciens milieux nationaux-socialistes et sur leur position dans la société néerlandaise.

La session de l'après-midi était placée sous le signe de l'histoire militaire et des occupations. **Inès Ben Slama** (université de Lille 3) prit pour cadre de son exposé la guerre de 1870-1871 et la Commune dans les grandes villes du sud de la France. Ces cas permettent d'explorer diverses problématiques : la question des identités locales et celle de l'étendue du sentiment national, le sujet de l'héritage (local) de la Révolution française ou encore la définition de certains concepts comme celui de 'fédéralisme'. Le droit



Eggert Reeder (1894-1959), le chef de l'administration militaire allemande en Belgique en 1940-1944, lors des journées culturelles de la *DeVlag* à Gand, 6.8.1941. (CEGES, n° 32667)

d'intervention et la compétition militaire internationale entre les grandes puissances européennes dans le bassin méditerranéen oriental entre 1856-1914 furent au centre de la communication de **Jean-Marie Delaroche** (université de Lille 3). L'approche suivie par **Mélanie Bost** (CEGES) à l'occasion de sa présentation sur l'attitude des magistrats durant la Première Guerre mondiale fut également juridique.

Quatre présentations d'histoire militaire clôturèrent la journée. **Mathieu Marly** (université de Lille 3) évoqua les origines plurielles de l'image négative et des difficultés de recrutement des sous-officiers français à la fin du 19^e siècle. **Tom Simoens** (École royale militaire et *Universiteit Gent*) aborda quant à lui la transformation de la première division d'armée belge en 1914-1918. Après avoir livré un aperçu des causes et des modalités de la modernisation de l'armée, Simoens s'exprima ensuite en faveur de ce qu'il considère comme un métier à part entière, celui d'historien militaire, consistant en l'étude des activités premières des armées, à savoir combattre et mener la guerre. Le jeune

chercheur **Thomas Du Four** (*Universiteit Gent*), enfin, évoqua l'attitude du corps des officiers belges lors de la campagne des 18 jours, sur base des archives de la Commission militaire spéciale (1945-1949). Du Four permit ainsi au public de prendre connaissance de la finalité de cette commission, de ses méthodes et de son fonctionnement. Enfin, l'exposé de **Laurence Petrone** (*Universiteit Gent*) fut consacré à une approche théorique du cas d'Eggert Reeder, chef de l'administration militaire allemande en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale.

En guise de conclusion, **Peter Romijn** (*NIOD*) insista sur l'importance d'une perspective comparative à long terme dans l'étude des guerres et des occupations. Il ajouta qu'à ce titre, *EUCOWAS* pouvait constituer une réelle plus-value pour les recherches futures sur les matières complexes que sont la guerre et l'occupation.

Cette première activité d'*EUCOWAS* peut être considérée comme une réussite. Entre-temps, de nouveaux partenaires ont été pressentis dans plusieurs pays d'Europe et une seconde journée d'étude a été programmée au CEGES pour la fin de cette année 2011. De jeunes chercheurs y seront invités à y présenter leurs projets de recherche sur l'histoire des guerres et des occupations en Europe aux 19^e et 20^e siècles dans une perspective internationale. De plus amples détails sur cette activité pourront être trouvés sur le site www.cegesoma.be dans le courant de l'automne.

Maarten Demey / Karel Strobbe

“L’EXIL EN BELGIQUE”

Itinéraires biographiques de réfugiés allemands au temps du national-socialisme

À l’automne 2010 a été lancé “L’exil en Belgique”, un projet élaboré conjointement par l’*Aktion Sühnezeichen Friedensdienste* (ASF) Belgique et le CEGES. Dès lors, un groupe de 9 volontaires d’ASF s’est évertué à retracer la biographie et le parcours en Belgique après 1933 de plusieurs réfugiés allemands sur base de recherches dans les archives et d’interviews. Accueillie comme volontaire par le CEGES dans le cadre d’un service de paix d’un an avec ASF, **Myriell Fußer** a coordonné le projet jusqu’à l’été 2011.

Le projet “L’exil en Belgique” a débuté en décembre 2010 par un premier séminaire intitulé “*Das andere Deutschland*”. Ce dernier avait pour but de dresser un état de la question et de se faire rencontrer les différents participants au projet. Étaient présents, outre les orateurs, des volontaires d’ASF et des étudiants de l’*Universiteit Gent*. **Frank Caestecker** (*Universiteit Gent*), **Gertjan Desmet** (détenteur d’une maîtrise en histoire) et **Gert De Prins** (Direction générale Victimes de la guerre) fournirent un aperçu de l’immigration des réfugiés allemands en Belgique de 1933 à 1940 ainsi qu’une introduction au travail archivistique.

La démarche suivante des volontaires était de choisir les noms de quelques réfugiés allemands sur base d’une

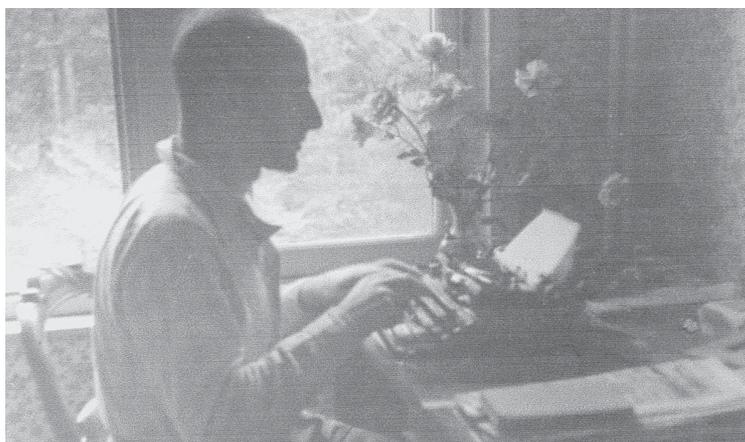
Sonderfahndungsliste établie par les forces de police allemandes en 1939. L’accession aux documents correspondants aux Archives de l’État a permis le démarrage de la recherche biographique.

Un aspect essentiel du projet est de suivre les itinéraires biographiques des réfugiés allemands et de faire vivre l’histoire en réalisant des interviews. À cette fin, deux groupes de travail ont été créés. Chacun d’entre eux suit une méthode spécifique.

Le premier a entamé ses investigations par une recherche dans plusieurs fonds d’archives en Belgique et en Allemagne. Le but était de se procurer des informations complémentaires sur Ernst Goldschmidt, un Juif emprisonné en 1933 dans deux camps de concentration en raison de ses activités politiques dans la *KPD*. Après sa libération en 1934, il fuit via Amsterdam à Bruxelles. Arrêté et emprisonné dans différents camps du nord de la France après l’invasion allemande, il réussit au bout de plusieurs tentatives à s’enfuir en Suisse. À l’issue du conflit, il regagna la Belgique.

Le deuxième groupe se concentra sur la recherche de membres des familles des réfugiés, de sorte que l’on puisse réaliser des interviews et compléter les biographies. Ces volontaires de l’ASF parvinrent ainsi à prendre contact avec Dirk Hespers, fils du réfugié Theodor Hespers, et à l’interviewer.

Membre de plusieurs groupes antifascistes catholiques, Theo Hespers s'enfuit en 1933 d'Allemagne vers les Pays-Bas où il s'engagea dans la lutte contre le régime nazi. À partir de mai 1940, il dut vivre



Ernst Goldschmidt (1904-1963) tapant à la machine à écrire, Suisse ou Belgique, années 1940.
(Photo Tom Goldschmidt)

clandestinement en Belgique, mais il fut arrêté et finalement exécuté en 1943 à Berlin Plötzensee.

Étant donné que "L'exil en Belgique" est un projet pilote, sa mise en œuvre et la manière précise de procéder ne se sont clarifiées qu'au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ceci dit, la somme

d'informations déjà récoltées a permis une première présentation de la recherche au siège du *FARO. Vlaams Steunpunt voor Cultureel Erfgoed* vzw le 19 juillet 2011. Lors de cette soirée, les invités eurent l'occasion de découvrir le travail d'*ASF*, notamment pour ce qui a trait au projet, et de faire connaissance avec l'histoire des réfugiés allemands en Belgique entre 1933 et la période de l'occupation d'une manière vivante à travers l'histoire des destins mouvementés de Theodor Hespers et Ernst Goldschmidt. Les présentations furent complétées et étayées par un entretien à bâtons rompus avec Dirk Hespers qui fit par ailleurs écouter des chansons de la résistance. Le fils d'Ernst Goldschmidt, Tom, avait également honoré cette soirée de sa présence.

En conclusion, on peut dire que le travail réalisé cette année est prometteur. La collecte d'informations diverses sur plusieurs réfugiés ainsi que les contacts établis constituent une bonne base de départ pour la prochaine génération de volontaires d'*ASF* chargés de poursuivre la tâche entamée.

Myriell Fußer

LES FRANCOPHONES DE FLANDRE

L'internationalisation d'une question 'belgo-belge'

À la fin du 19^e siècle, dans les villes flamandes, le français était la langue généralement utilisée dans les affaires, l'administration et l'enseignement. Dans les années 1960, plusieurs familles francophones de Flandre déposèrent plainte auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme, dénonçant le fait que la Belgique ne leur accordait pas les droits auxquels ils pouvaient légitimement prétendre en tant que minorité linguistique. Comment une des langues les plus parlées au monde a-t-elle pu perdre sa position dominante en moins d'un siècle ? Que nous apprend l'histoire des tentatives infructueuses des francophones de Flandre pour défendre leur langue sur la politique linguistique à l'échelle internationale ?

Ce projet a pour objectif de retracer les démarches entreprises par les francophones et les partisans du français pour conserver à la langue française un rôle dans la sphère publique flamande depuis les années 1870, qui ont vu naître les premières lois linguistiques, jusque dans les années 1970, lorsque disparurent les derniers quotidiens francophones de Flandre et que le néerlandais devint la norme dans la vie économique flamande. À l'aube du 20^e siècle, les francophones de Flandre n'étaient pas uniquement la caste dominante en Flandre, mais ils représentaient aussi une large frange

de la classe dirigeante belge dans son ensemble. Ils dominaient aussi le paysage culturel belge : Georges Rodenbach, Emile Verhaeren et le lauréat du prix Nobel Maurice Maeterlinck étaient tous des Flamands s'exprimant en français. Ce monde a pratiquement disparu.

De nombreux travaux se sont déjà penchés sur l'essor du Mouvement flamand et sur son poids dans l'agenda des réformes linguistiques, d'autres ont analysé le Mouvement wallon et sa farouche opposition à l'introduction du bilinguisme en Wallonie, mais, comparativement, on a écrit très peu sur les francophones de Flandre. Pourtant, la tristement célèbre 'question linguistique' belge, si souvent présentée comme un conflit entre Flamands et Wallons, doit, du moins à ses origines, surtout être envisagée comme une question relative à la place occupée par le français *au sein même* de la Flandre.

Nous examinons la problématique de la langue française en Flandre par le biais de trois approches connexes. D'abord, nous replaçons la question linguistique en Flandre dans le contexte plus large de l'adoption progressive par les élites des langages vernaculaires au cours de ces deux derniers siècles. Ce fut notamment le cas en Bohême, où l'allemand fit place au tchèque, ou encore en Finlande, où le finnois a délogé le suédois. Ensuite, nous analysons dans quelle mesure la polémique relative à la place du français en Flandre peut être mise en corrélation avec le conflit opposant

les principes du libéralisme classique, qui prédominait alors dans les classes dirigeantes européennes, à la montée des mouvements socialiste et chrétien-démocrate vers la fin du 19^e siècle. Alors que les francophones de Flandre défendaient la 'liberté linguistique', notamment le droit pour les fonctionnaires de parler français et celui d'enseigner en français dans les écoles de Flandre, de nombreux Flamands considéraient qu'une telle 'liberté' permettait aux puissants d'asseoir leur domination sur les plus faibles. Enfin, nous intégrons l'histoire du français en Flandre dans l'évolution plus générale de la place occupée par la langue française dans le monde au siècle dernier. En effet, au moment même où le français perdait du terrain au profit du néerlandais en Flandre, son usage au niveau international régressait au profit de l'anglais. Nous cherchons donc à savoir dans quelle mesure cette lutte pour l'usage du français en Flandre peut être considérée comme un 'microcosme' de celle menée afin de conserver à cette langue son statut au niveau mondial.

L'histoire du français en Flandre recouvre de nombreux épisodes marquants, comme les deux guerres mondiales, les conflits autour des universités de Gand et de Louvain, et les nombreuses réformes de l'État. Nous examinons les arguments avancés par les organisations de francophones de Flandre : certains souhaitaient 'vulgariser' le français en Flandre, d'autres défendre l'usage du français à différents niveaux de l'administration, de l'éducation et du monde des affaires, d'autres enfin avaient des préoccupations plus 'culturelles'. Nous passons en revue un important panel de sources comprenant la presse et les revues, les annales parlementaires, de la correspondance personnelle, des pamphlets et tracts, de documents électoraux ainsi que les archives d'organisations citoyennes et politiques.

Ces recherches, menées à partir du cadre stimulant du CEGES, ont reçu le soutien financier de notre université d'origine, la *Pennsylvania State University*, et pu bénéficier d'une bourse de la *Belgian*

American Educational Foundation.

David J. Hensley

La romancière anversoise Marie Gevers (1883-1975) publia toute son œuvre en français. Elle fut même la première femme à être élue à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, comme le montre ce cliché pris lors de son élection le 10.12.1938. (CEGES, n° 40767)



DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ÉTRANGERS DANS UN PAYS EN GUERRE

L'exemple du groupe Solvay en Espagne

La guerre civile ravage l'Espagne de 1936 à 1939. Pourtant, des entreprises étrangères s'y maintiennent. Pour tenter de comprendre les motivations de cette présence, nous nous sommes penchée sur un cas précis, celui de la mine de potasse de Suria, une exploitation du groupe Solvay située en Catalogne. Cette recherche a pu être menée grâce à une bourse Quercus délivrée par la Région de l'Estrémadure dans le cadre du programme de mobilité européenne Léonard De Vinci. Celle-ci nous a en effet permis de rejoindre pendant six mois l'équipe scientifique du CEGES et de prospecter les fonds d'archives relatifs au sujet conservés en Belgique.

Comme la plupart de leurs compatriotes résidant en Espagne, les cadres administratifs belges de la mine de potasse de Suria désirent quitter le pays dès le début du conflit. Mais ils rencontrent de nombreux problèmes avec les autorités républicaines, car ils doivent justifier la plupart de leurs décisions, notamment celle de vouloir sortir d'Espagne. Les difficultés rencontrées pour regagner leur pays d'origine sont telles que Jules Simon, le consul général de Belgique à Barcelone, estime nécessaire à partir de l'été 1936 de protester officiellement auprès du

gouvernement de la Catalogne et de celui de la République espagnole. Ces complications ne sont pas spécifiques à la Catalogne : Emile Dubois, consul général de Belgique à Bilbao, fait état des mêmes problèmes pour sa région.

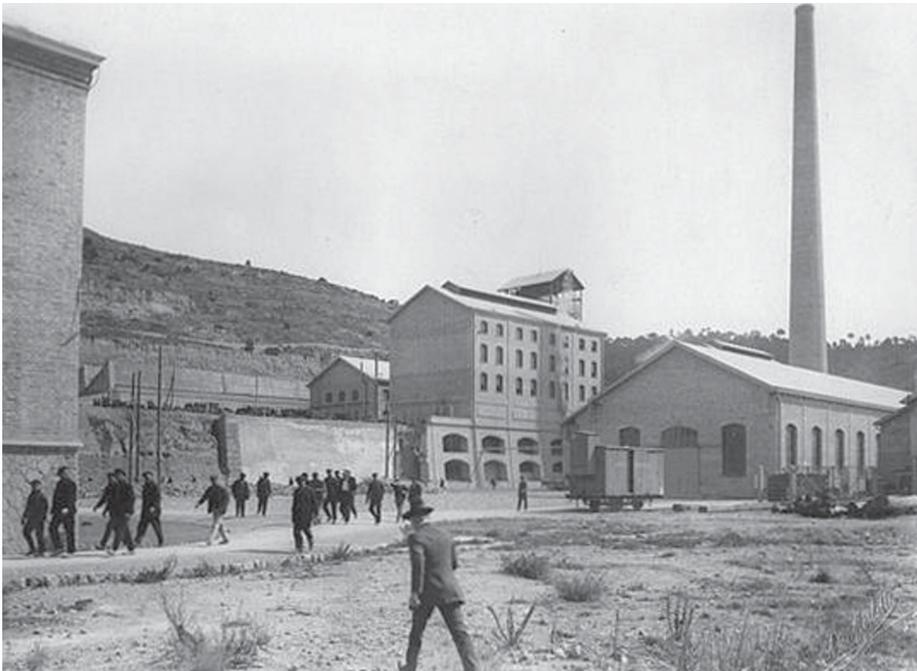
Les cadres belges justifient leur départ par le sentiment que les autorités espagnoles n'ont pas la capacité de les défendre. Les responsables républicains estimeront, quant à eux, que les Belges, en agissant de la sorte, ont perdu le contrôle de leur exploitation, laissant la porte ouverte à la collectivisation ouvrière, un phénomène alors répandu en Catalogne. Se trouvent ainsi en présence deux conceptions fondamentalement différentes de l'organisation de la société, soit l'anticommunisme et le communisme, ou l'ordre et la révolution.

Suite à l'avancée des troupes franquistes, le territoire de l'Espagne républicaine se réduit peu à peu. Or, pour la Belgique, l'Espagne est une source importante de matières premières. C'est donc le moment d'user de la voie diplomatique pour récupérer les exploitations confisquées par les Républicains. Les documents de la mine de potasse de Suria témoignent notamment de la pression exercée par les dirigeants du groupe chimique Solvay pour que le gouvernement belge envoie des représentants à Burgos en vue de la reconnaissance du pouvoir franquiste. C'est en effet une étape obligatoire pour

de nouveau pouvoir extraire une matière première précieuse pour l'économie de la Belgique en ces temps de crise. À ce titre, les lettres de Norbert Fonthier, le directeur de la mine de potasse de Suria, sont vraiment intéressantes.

Si la reconnaissance du gouvernement de Burgos est très importante pour l'économie de la Belgique, l'Espagne franquiste a, elle, besoin de ressources financières. En effet, le pays est alors déficitaire en capitaux. Les entreprises étrangères sont dès lors très utiles à la reconstruction d'un État dévasté par la guerre, et Franco va utiliser cette stratégie au début de sa dictature. Sous son régime, toutes les transactions de nature économique entre la Belgique et l'Espagne se conclurent en vertu de l'accord signé avec le représentant officieux de Franco en Belgique, Luis de Zulueta, en avril 1939.

La mine de potasse de Suria en Catalogne dans les années 1930.
(Photo Iberpotash)



Il ne faut pas oublier non plus à quel point, pendant la seconde moitié des années trente, la menace nazie déstabilise la politique internationale dans un monde qui devient chaque jour plus polarisé. Les anciens représentants de la République espagnole ressentent alors l'abandon des puissances européennes; c'est que pour ces dernières, un gouvernement anticommuniste en Espagne, même s'il s'agit d'une dictature, est plus sécurisant qu'un gouvernement de gauche, dont on pourrait craindre les accointances avec l'URSS.

Il est utile, et même nécessaire, du point de vue belge, d'étudier les relations internationales de la Belgique pendant les années trente, surtout lorsqu'il s'agit des rapports avec un pays en guerre comme l'Espagne, car la nature de ces liens influe sur la situation des Belges qui y résident. Et ce type de recherche

est tout aussi précieux pour les Espagnols, comme en témoignent la multiplication et la rigueur grandissante des études traitant de la guerre d'Espagne depuis la mise en place de la démocratie. C'est que par ces recherches, le contrôle franquiste sur la société s'atténue de plus en plus, ce qui permet au monde culturel de suivre une voie toujours plus autonome.

Verónica Díaz Piñas

L'EXPOSITION "GEKLEURD VERLEDEN" brise le silence sur le passé de guerre

En Belgique, et peut-être surtout en Flandre, l'épisode de la Seconde Guerre mondiale paraît enfoui sous une épaisse couche de glace. En dessous prolifère un passé non assumé, qui depuis des dizaines d'années déjà, contribue au pourrissement du modèle de consensus et de concertation démocratique belge. Ce malaise s'est exprimé dans la manière dont la classe politique a, au cours des 65 dernières années, traité la collaboration, la résistance et la répression d'après guerre. La Belgique est le seul pays d'Europe occidentale où le souvenir de la souffrance provoquée par l'occupation nazie a été éclipsé par ce qui aux yeux de beaucoup a été subi par les collaborateurs après la guerre.

Cette mémoire collective pour le moins remarquable reflète à quel point de nombreux citoyens ont composé avec le souvenir du passé totalitaire de leur propre famille. Que dans les romans ou à la télévision, ce passé flamand reste en friche n'a rien d'étonnant. Cela correspond aux barrières forgées dans les cœurs et les esprits des familles qui pour une raison ou une autre ne sont pas parvenues (ou ne parviennent pas) à assumer ce passé chargé. L'expérience de guerre transmise de génération en génération n'a, chez beaucoup, pas été confrontée à des images et des récits plus nuancés, et ce même

après plus d'un demi-siècle. L'expérience individuelle a ainsi rarement été placée dans un contexte plus large, comme s'il n'existait pas de relation entre elle et la 'grande histoire'.

Des centaines de visiteurs de l'exposition "Gekleurd Verleden" ont enregistré leurs réactions et commentaires dans la 'télébox' (boîte d'enregistrement vidéo des témoignages). Nombre d'entre ces derniers illustrent combien ce passé vit encore, et combien il fait encore 'mal', alors que généralement le Flamand au naturel si pudique se tait sur la question. Rien que pour cela, "Gekleurd Verleden" est devenue une exposition unique en son genre.

Mais d'abord quelques informations sur cette remarquable initiative. "Gekleurd Verleden. Familie in oorlog" était une production de la *Kunsthof Sint-Pietersabdij* de Gand en collaboration avec l'*Instituut voor Publieksgeschiedenis* de l'*Universiteit Gent* (professeur **Bruno De Wever**) et le CEGES (je me suis moi-même investi avec beaucoup d'enthousiasme dans ce projet). Entre novembre 2010 et mai 2011, une bonne trentaine de milliers de visiteurs ont visité l'exposition et les diverses activités annexes.

Les nombreux commentaires de presse ont semblé unanimement élogieux et la télévision a même couvert l'évènement en première partie de soirée. Mais ce qui m'a fait le plus plaisir, ce sont les comptes rendus positifs quasi de même

Une partie de l'exposition.
 À droite, l'espace consacré
 à l'un des dix cas examinés,
 celui de l'agriculteur Hubert
 Van De Castele.
 (Photo *Kunsthal Sint-
 Pietersabdij*)



Sur ce cliché, le public, de
 tous âges, semble écouter
 avec attention l'audio-guide.
 (Photo *Kunsthal Sint-
 Pietersabdij*)

nature parus dans *Joods Actueel* et dans
't Pallieterke. Sans le savoir, ils montraient
 de la sorte que les concepteurs de
 l'exposition avaient atteint leur objectif :
 permettre qu'on puisse à nouveau parler

de la guerre et qui sait peut-être faire
 fondre un centimètre de la glace.

L'ensemble du projet impliquait qu'un
 échantillon plus ou moins représentatif

de familles soit recherché pour, depuis
 la perspective des jours ayant suivi la
 Libération, livrer un témoignage de
 leur expérience de l'occupation. Cela
 impliquait en outre que les concepteurs

ne pouvaient 'colorer' ce choix
 avec des jugements moraux sur
 les actes et les pensées des
 témoins. Si les commissaires de
 l'exposition avaient indiqué de
 prime abord ce qu'ils considéraient
 comme bien ou mal, ils n'auraient
 pas permis le dialogue, ni brisé
 la glace. Le choix d'un regard
 personnifié a aussi été mûrement
 réfléchi. Nous souhaitions que le
 visiteur puisse s'identifier avec
 les dix témoins et leur famille et
 les choix qu'ils avaient fait ou
 avaient été forcés de faire sous
 l'occupation.

À tout seigneur tout honneur :
 l'inspiration de cette approche
 via le cocon familial est venue de
 la petite mais subtile exposition
 "Herbes amères" (épices utilisées
 dans un plat traditionnel juif
 pour remémorer l'esclavage du
 peuple hébreu dans l'antiquité)
 que l'UPJB (Union des progressistes
 juifs de Belgique) avait montée
 à l'occasion de ses cinquante
 ans d'existence en 1995. Ainsi,
 dans "*Gekleurd Verleden*", le
 visiteur avait l'opportunité de
 pénétrer dans dix îlots familiaux,
 où des acteurs le plongeaient
 au moyen d'un audiophone
 dans dix univers particuliers de

1945. Pour replacer ces récits dans un
 contexte plus large, il fut fait appel à
 dix historiens qui s'exprimèrent sur le
 lieu même de l'exposition via autant
 d'écrans de télévisions. Quelques-uns

d'entre eux – **Lieven Saerens, Hannelore Vandebroek, Rudi Van Doorslaer et Nico Wouters** – font ou faisaient alors partie de l'équipe scientifique du CEGES. L'exposition s'accompagna en outre d'un catalogue magnifiquement conçu, où tant les témoignages d'origine que les commentaires des historiens trouvèrent place [Bruno De Wever, Martine Van Asch et Rudi van Doorslaer (dir.), *Gekleurd Verleden. Familie in oorlog*, Tielt, Lannoo, 2010, 164 p.]

L'absence d'une ligne de fracture claire entre le bien (la résistance) et le mal (la collaboration), le fait que cette exposition ne condamne pas, mais témoigne par les tripes et s'évertue ensuite à passer aux explications et au contexte, s'est parfois heurté à de l'incompréhension ou a suscité des réflexions critiques. "Les curateurs ont, avec ce projet, osé un pari courageux" écrit ainsi le directeur de la fondation Auschwitz. Mais c'est tout de même la conviction que l'exposition pousse très fort au discernement et à la réflexion (critique) qui domine dans les commentaires critiques [Philippe Mesnard, "Passé(s) colorisé(s)", in *Bulletin pédagogique de la Fondation Auschwitz*, n° 45, avril-juin 2011, p. 1-3].

La réalisation – le modelage est presque un meilleur terme – de cette exposition fut une expérience particulièrement captivante. Dans le long cheminement vers l'ouverture au public se mit en place une véritable collaboration entre les partenaires. Par ailleurs, l'expérience a aussi poussé le CEGES à une réflexion sur son propre travail. Le sentiment que comme historiens spécialisés, nous ne pouvons rester sans réaction alors que l'immense travail pour rendre l'histoire contemporaine accessible à un public plus large fait partie des préoccupations de la société, a gagné en ampleur. Cet état d'esprit a débouché en septembre 2011 sur la création du nouveau secteur Histoire publique qui sera dirigé par Chantal Kesteloot (voir aussi l'éditorial de ce *Bulletin*).

Pour conclure, ajoutons encore que la collaboration avec la *Kunsthof Sint-Pietersabdij* (Ville de Gand) et l'*Instituut voor Publieksgeschiedenis* de l'*Universiteit Gent* sera poursuivie et peut-être encore intensifiée. Est ainsi programmé pour fin 2012 un projet autour de "Photographier en temps de guerre", mais ce n'est là qu'un avant-goût des tâches importantes à réaliser dans les années à venir.

Rudi Van Doorslaer

LE CEGES, PARTENAIRE DU PROJET PATRIMONIAL “LE NORD-LIMBOURG ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE”

Dans le précédent *Bulletin* (octobre 2010), nous annonçons la participation du CEGES à un projet patrimonial traitant du Nord-Limbourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Bien du chemin a été parcouru depuis lors. En mai dernier, la commune de Lommel a engagé un coordinateur à temps plein dans le but de développer le projet, qui en principe devrait s’achever à la fin 2012. Le CEGES assure pour sa part l’encadrement scientifique de l’initiative depuis janvier dernier.

Au début de l’année 2010, une dizaine d’administrations communales du Nord-

Limbourg ont pris la décision de travailler ensemble au développement d’initiatives en faveur de la promotion du patrimoine. Cet accord a débouché sur la création d’une structure dénommée “*Erfgoed Limburgse Kempen*” à laquelle participent les communes de Bocholt, Bree, Hamont-Achel, Hechtel-Eksel, Leopoldsburg, Lommel, Meeuwen-Gruitrode, Neerpelt, Overpelt et Peer. Le premier projet lancé par l’association a trait au passé de guerre. Intitulé “*Soldatenlaarzen, chocolade en kauwgom. Globaliseringserfgoed WO II Limburgse Kempen*”, il a obtenu à la fin de l’année dernière le soutien financier du gouvernement flamand. Son principal objectif est d’analyser comment la population du Nord-Limbourg a traversé



Maison ouvrière de Lommel détruite par le bombardement allié du 5 juillet 1944.
(CEGES, collection musée Kempenland (Lommel), n° 27173)

le conflit global et international que constitue la Seconde Guerre mondiale. Le projet souhaite recenser le patrimoine culturel et monumental issu de l'expérience de guerre dans le Nord-Limbourg et le valoriser à destination du grand public. Sur le plan du contenu, l'accent est mis sur l'impact des présences 'étrangères' (allemande, juive, russe, alliée) dans cette région rurale et relativement conservatrice. Une grande attention est accordée à la vie quotidienne et aux expériences vécues par les femmes et les enfants. La dimension mémorielle est aussi une donnée centrale de cette approche thématique.

Le projet est soutenu par les acteurs de terrain impliqués dans la gestion du patrimoine, à savoir les coordinateurs de la politique culturelle, un certain nombre de cercles d'histoire de la région ainsi que quelques experts locaux. D'autres partenaires apportent en outre leur expertise spécifique au projet : *Heemkunde Vlaanderen* se charge du recrutement, de la motivation et de l'encadrement des bénévoles, ainsi que de la communication des résultats de la recherche au public cible. Les Archives de l'État à Hasselt offrent leur soutien et leur expertise au niveau des archives (et de leur mise à disposition). *L'Universiteit Maastricht* s'est proposée de guider les recherches menées par des étudiants sur la mémoire de guerre dans la région Meuse-Rhin, dont le Nord-Limbourg fait partie. Le CEGES est quant à lui chargé d'encadrer scientifiquement le projet et d'effectuer une recherche préliminaire sur la large problématique du Nord-Limbourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette recherche consiste notamment en un examen critique de la littérature existante et en un relevé des sources d'archives pertinentes. Cette recherche préliminaire débouchera, nous

l'espérons, d'ici la fin 2011 sur un rapport présentant une série de suggestions pour de futures recherches.

Suite au constat de la disparition progressive des derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale, un volet 'histoire orale' a été intégré au projet. La longue expérience du CEGES dans ce domaine sera mise à profit pour en garantir la méthodologie. Le CEGES participera aussi à la formation et à l'encadrement des personnes chargées de réaliser ces interviews, ainsi qu'à la rédaction des thèmes de recherche et à l'établissement des questionnaires. De cette façon, la récolte, l'enregistrement et l'ouverture à la recherche de ces témoignages pourront être réalisés avec les garanties scientifiques nécessaires.

Le projet a enfin pour ambition de mettre en valeur de façon innovante le 'patrimoine de globalisation'. On tentera donc d'associer le patrimoine immatériel (l'expérience vécue par la communauté) au patrimoine mobilier (des objets amenés par l'occupant, par les libérateurs, ...) et immobilier (cimetières militaires, abris antiaériens, monuments, ...). L'ensemble se concrétisera par la création d'un site web attractif et accessible, présentant de manière originale les résultats de la campagne d'interviews, de l'inventorisation du patrimoine et de la recherche préliminaire. Le CEGES se chargera de mettre à disposition les données nécessaires à l'établissement du cadre global de ce site. D'autres formes de mise en valeur des résultats obtenus, comme une publication, une exposition, des initiatives touristiques ou même une pièce de théâtre, ne sont pas exclues.

Karel Strobbe

LA NOUVELLE “KAZERNE DOSSIN”

Le CEGES et la nouvelle “Kazerne Dossin, mémorial, musée et centre de documentation sur l’Holocauste et les droits de l’homme” joignent leurs forces

Vers un nouveau musée. Le 20 octobre 2010, le CEGES a servi de cadre à une journée d’étude consacrée à la nouvelle Kazerne Dossin, le musée de l’Holocauste mis en œuvre sous la direction du curateur **Herman Van Goethem**. Ce dernier est professeur à l’université d’Anvers et membre de la Commission scientifique du CEGES. L’architecture, la scénographie et le concept historique ont été présentés à la cinquantaine de scientifiques présents. Le nouveau musée, créé à l’initiative du gouvernement flamand, se dressera, si tout va bien en 2012, face à la véritable caserne Dossin à Malines. Y figurera de manière centrale l’histoire belge de la persécution et de la déportation des Juifs pendant les années 1940-1944, intégrée dans le contexte plus large des droits de l’homme.

Le concept de base du “Mémorial, musée et centre de documentation sur l’Holocauste et les droits de l’homme” est double. D’une part, l’accent est mis sur le cas belge et la complicité de la Belgique dans la persécution des Juifs. D’autre part, la place de l’individu et l’influence des masses sont au centre de la perspective historique. Cette seconde thématique constitue le fil rouge de toute

l’exposition. Le fait de prendre distance par rapport au cadre historique permet de mettre l’accent sur le dérapage collectif de la société et sur la place de l’individu dans cette masse. La question des phénomènes de masse est mise en lumière à travers trois types d’acteurs : les auteurs des faits, les victimes et ceux qui ont prêté aide aux Juifs.

Dans le cas belge présenté, sont évoquées les réactions des acteurs de la société à l’égard du message totalitaire de l’Allemagne nazie. Entre 1940 et 1944, les autorités belges discriminent légalement la population juive. Cela contribue à leur attitude globalement soumise vis-à-vis de la déportation organisée par la police SS de 25.835 Juifs, pour la plupart étrangers. En janvier 1942, ces mêmes autorités profitent du contexte totalitaire pour prendre des initiatives extrêmes à l’égard des Tsiganes, ce qui permettra à l’occupant d’en déporter 351.

À partir de ce cadre historique, le visiteur sera confronté au contexte actuel. L’actualisation de la discrimination dans toutes ses expressions sera un des éléments centraux du nouveau musée. La non-discrimination, un concept juridique, est le principe de base qui servira de socle au nouveau musée de l’Holocauste. Les concepts ‘éducation à la mémoire’ et ‘droits de l’homme’ (racisme et exclusion) en sont déduits.

Parallèlement à la construction du nouveau musée, l'ancienne caserne Dossin est transformée en mémorial. Par sa situation entre Anvers et Bruxelles, la caserne construite au 18^e siècle devint un lieu de rassemblement d'où les Juifs et les Tsiganes de Belgique furent déportés vers Auschwitz-Birkenau. L'endroit est transformé en lieu de mémoire de la déportation.

Coopération avec le CEGES

Dans le prolongement de cette journée d'étude organisée conjointement, un accord de collaboration a été signé le 1^{er} décembre 2010 entre la Kazerne Dossin et le CEGES. Les deux directions sont parvenues à la constatation que les deux institutions développaient des initiatives comparables sur un certain nombre de terrains et qu'une combinaison des efforts

pourrait les renforcer. Concrètement, cette collaboration porte sur plusieurs matières. Ainsi, le CEGES est désormais représenté au sein du comité scientifique consultatif de la Kazerne Dossin. Des concertations seront aussi régulièrement organisées, en particulier pour ce qui a trait à la constitution d'archives, à la gestion de données, à la digitalisation et à la recherche scientifique (par exemple en vue d'une recherche sur projet commune pouvant déboucher sur des séminaires, des publications, des débats, etc.). Des accords portant sur l'échange d'informations relatives aux réseaux internationaux et à la présence de l'une ou l'autre des institutions dans ces réseaux ont aussi été conclus. Enfin, il reste à voir dans quelle mesure il sera possible de faire concorder la communication, par exemple via les sites respectifs, sur certains centres d'intérêt communs.

Maarten Demey / Rudi Van Doorslaer



Le curateur Herman Van Goethem présente le plan du nouveau musée au monde scientifique lors de la journée d'étude du 20 octobre 2010.

LE CEGES ASSOCIÉ À LA RÉNOVATION DU *BASTOGNE HISTORICAL CENTER*

En 2012, le *Bastogne Historical Center*, dont la conception actuelle remonte à 1976, rouvrira ses portes. Le nouveau musée se veut un centre de référence sur la Seconde Guerre mondiale. La nouvelle approche s'inscrit résolument dans la longue durée puisque le parcours chronologique débutera désormais au sortir de la Première Guerre pour s'achever à la chute du mur de Berlin. Bien évidemment, l'axe majeur demeure la Seconde Guerre et, plus particulièrement, la bataille des Ardennes. Le CEGES participe activement à cette transformation.

À ses origines, le *Bastogne Historical Center* était une initiative privée due à un collectionneur, Guy Franz Arend, qui avait ouvert un premier musée en 1950. Au même moment avait été inauguré le mémorial du Mardasson, un imposant monument évoquant la résistance des soldats américains encerclés dans Bastogne durant l'hiver 1944-1945. En 1976, le petit musée rallia le site du Mardasson, où un bâtiment en forme d'étoile avait été construit sur un terrain appartenant au syndicat d'initiative de la ville. Quant aux collections, elles furent rachetées par la ville en 2000. On connaît le potentiel touristique de la bataille des Ardennes. Or, le musée actuel ne correspondait plus entièrement aux attentes du public. Il faisait en effet la part belle à l'histoire militaire et laissait de côté le vécu des populations plongées

dans la tourmente ainsi que l'expérience personnelle des soldats. De même, sur le plan muséologique, le besoin d'une adaptation aux technologies modernes se faisait sentir. Le musée se centrait en outre sur la bataille elle-même sans l'inscrire véritablement dans un contexte historique plus large. C'est d'ailleurs en partie pour rencontrer ce souci d'une approche plus étendue qu'avait été montée l'exposition temporaire "J'avais 20 ans en 1945 à Bastogne" inaugurée à l'occasion du 60^e anniversaire de la bataille des Ardennes. C'est dans ce contexte que l'idée d'un nouveau concept a peu à peu vu le jour. Dès lors, un appel à projet a été lancé dans le cadre de fonds structurels européens.

L'initiative est ambitieuse. Elle comprend à la fois un volet architectural, confié à l'Atelier de l'arbre d'or, et un volet historique. Le site actuel sera nettement agrandi. Au bâtiment de l'ancien musée s'ajoutera un nouvel espace qui permettra d'étoffer la démarche et d'appréhender les événements sur la longue durée, mais aussi dans toute leur intensité. L'objectif est également d'inscrire le conflit et la spécificité de l'histoire de la Belgique durant la Seconde Guerre mondiale dans une perspective plus internationale. Cette reconceptualisation a été confiée pour le volet historique à l'agence Présence (muséographie et scénographie) associée à "La Prod est dans le Pré", une entreprise de scénovision. Le CEGES – en particulier deux des membres de son équipe scientifique, **Alain Colignon** et **Chantal**



Vue partielle de l'actuel Bastogne Historical Center. (Photo Chantal Kesteloot)

Kesteloot – s'est joint à ce duo au titre de caution historique.

Outre des objets et documents historiques, trois scénovisions, véritables mises en scènes des événements, permettront de prendre la véritable mesure des événements. Le musée fera une large place au vécu des civils, suivant en cela la démarche déjà initiée par les concepteurs de l'exposition "J'avais 20 ans en 1945 à Bastogne". Le monument du Mardasson sera complètement intégré à l'initiative, ce qui permettra une association étroite entre le mémorial et le musée, une évolution que l'on retrouve dans maints autres lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Le rôle du CEGES s'est focalisé sur l'élaboration des contenus sur le plan historique. Il a largement participé à l'élaboration du parcours historico-thématique ainsi qu'à la présélection des objets et autres matériaux iconographiques. Un avant-projet a été finalisé. Dans un second temps, la réalisation proprement dite sera mise en chantier. Il s'agit là d'un travail considérable puisqu'il se traduira par la sélection définitive des pièces et documents exposés, l'élaboration des panneaux didactiques, la rédaction

des textes des audio guides. Ceux-ci permettront aussi aux visiteurs de prendre en compte le vécu des protagonistes à travers quatre personnages fictifs qui ont en commun d'avoir vécu la bataille des Ardennes comme enfant, soldat allemand, soldat américain ou encore en tant que jeune femme. Cet artifice devrait permettre aux différentes catégories de visiteurs de mieux 'coller' aux conditions de vie de cet hiver particulièrement meurtrier dans la région. Par ailleurs, cette volonté d'ouvrir le conflit à l'ensemble des protagonistes dans une perspective de compréhension globale des enjeux est également un élément essentiel du nouveau projet muséologique. Au-delà des collections permanentes, le nouveau musée accueillera également des expositions temporaires ainsi qu'un centre de documentation sur la Seconde Guerre mondiale. Sans conteste, un atout de taille pour la petite ville ardennaise !

Le 24 décembre 1944, 34 hommes du village de Bande et des environs furent massacrés par les membres d'une unité allemande pour venger la mort de plusieurs soldats pris sous le feu de résistants sur la route Marche-Bastogne au moment de la retraite de septembre 1944. Les corps, dont certains sont visibles sur ce cliché, ne furent découverts qu'après la reconquête du village par les troupes britanniques le 12 janvier 1945. (CEGES, n° 272569)



Chantal Kesteloot

UN NOUVEAU MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE À MONS

Le CEGES collecte témoignages et documents sur la vie à Mons durant les deux conflits mondiaux

Associé à la conception du futur centre d'interprétation de l'histoire militaire de Mons, le CEGES a en particulier été sollicité pour étoffer les collections de l'ancien musée d'histoire militaire communal. Le futur ensemble, dont l'ouverture est prévue en 2014 dans le magnifique bâtiment rénové que constitue aujourd'hui la Machine à eau, retracera, entre autres, les événements des deux conflits mondiaux dans la région de Mons. Un état des lieux de tous les objets, documents ou témoignages pouvant être utiles au futur musée, est en cours de réalisation. Dans ce contexte, le CEGES est à la recherche de photographies,

films de famille, lettres, journaux intimes, témoignages et objets pouvant mettre en lumière la vie des Montois en 1914-1918 et 1940-1945.

partager votre expérience ? Vous possédez chez vous des lettres, des photographies, des films, des affiches, des tracts ou tout autre document concernant les années de guerre dans la cité hennuyère et les bourgs environnants ? Un de vos proches parents a vécu la Grande Guerre et vous a transmis un témoignage, des documents ou des objets ? Nous comptons sur votre aide pour illustrer ces événements importants de notre histoire et mieux appréhender la vie au quotidien de tout un chacun, sous l'occupation. N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Si vous le souhaitez, les photos, les documents et les films peuvent être copiés et les originaux vous être retournés. Nous pouvons également effectuer un enregistrement de vos témoignages oraux.

Toute demande de précision ou proposition de don ou prêt peut être adressée à **Guillaume Blondeau** (guillaume.blondeau@cegesoma.be ou 02/556.92.25), un jeune historien montois spécialement recruté par le CEGES pour procéder à l'inventaire de la masse documentaire disponible et veiller à son intégration dans le futur parcours muséal, en partenariat avec la Ville de Mons et l'équipe muséographique de l'atelier d'architecture Pierre Hebbelinck, en charge de la réalisation du projet.

Guillaume Blondeau / Fabrice Maerten

Libération du village d'Hyon par les alliés, septembre 1944. (CEGES, n° 29478)



Vous avez vécu le dernier conflit mondial dans la région de Mons et vous souhaitez témoigner de votre vécu afin de faire

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RELATIVE À L'ASSASSINAT DE JULIEN LAHAUT A DÉBUTÉ

Le CEGES a entamé le 16 mai 2011 l'enquête portant sur les circonstances de l'assassinat de Julien Lahaut. L'institution s'était vue confier cette tâche par le Sénat en décembre 2008, mais le blocage des moyens fédéraux faisait jusque-là obstacle au démarrage de la recherche.

Diverses enquêtes ont déjà mis en évidence un certain nombre d'éléments relatifs à l'assassinat de celui qui était alors le président du Parti communiste de Belgique. La récente réédition de l'ouvrage d'Etienne Verhoeyen et de Rudi Van Doorslaer, *L'assassinat de Julien Lahaut*, publié initialement en français en 1987 (réédition disponible au CEGES au prix de 20 euros, frais de port compris, au lieu de 25 euros en librairie), présente un dossier particulièrement étoffé. Ces dernières années ont également été marquées par des révélations sensationnelles dans les médias. Il subsiste encore malgré tout de larges zones d'ombre. Les questions non résolues portent essentiellement sur les commanditaires et les mobiles de l'attentat perpétré à Seraing le 18 août 1950 sur le syndicaliste et homme politique liégeois. L'échec de l'enquête judiciaire a également de quoi intriguer surtout si l'on sait que le nom d'au moins un des coupables avait très rapidement atterri sur le bureau du juge d'instruction.

La recherche a pu débuter grâce aux subsides octroyés par Jean-Marc Nollet

(Ecolo), ministre de la recherche en Communauté française, et aux moyens collectés suite à l'appel public lancé par la députée européenne Véronique De Keyser (PS). La somme totale permet d'entamer la première phase du projet. Celle-ci consiste en une analyse rigoureuse du déroulement des faits et de l'enquête judiciaire. De même, la manière dont des données en lien avec cette dernière sont parvenues à la connaissance du public après sa clôture sera également étudiée en profondeur.

Cette étude est réalisée par une équipe tricéphale. Elle est dirigée par le professeur **Emmanuel Gerard** dans le cadre d'une convention de collaboration conclue entre le CEGES et la *KU Leuven*. Emmanuel Gerard a déjà participé à l'enquête parlementaire sur l'assassinat de Patrice Lumumba. Il est secondé par deux chercheurs engagés par le CEGES, **Widukind De Ridder** et **Françoise Muller**.

La ministre fédérale de la Politique scientifique, Sabine Laruelle (MR), s'est dite satisfaite du lancement du projet. Elle avait appuyé en 2009 la demande d'une recherche, laquelle n'avait alors pas pu être concrétisée à cause de difficultés financières.

Il reste à espérer que les moyens pour la deuxième phase du projet seront accordés. Cette phase est essentielle puisqu'elle traite spécifiquement des personnes qui, sans pour autant avoir commis le crime, ont été de près ou de loin impliquées dans l'assassinat.

Emmanuel Gerard



19 août 1950 : Julien Lahaut mis en bière.
(Photo *La Meuse*)

LA JUSTICE DE TRANSITION APRÈS LES GUERRES ET LES DICTATURES

Les leçons à tirer des expériences européennes (1945-2000)

Le CEGES et le service Consolidation de la paix du Service public fédéral Affaires étrangères assurent de concert la coordination de cet ambitieux projet international. Ce dernier se traduira par la mise sur pied en 2012 d'un *workshop* européen et d'un grand colloque international, dont les résultats seront repris dans un rapport quadrilingue (anglais, allemand, français, espagnol). La langue utilisée dans le cadre du projet (*workshop* et colloque) est l'anglais.

Le CEGES se charge de la coordination de l'initiative, tant au niveau du contenu que des aspects pratiques. Pour ce faire, nous travaillons en collaboration étroite avec le sociologue de renom **Luc Huyse**, qui est également l'initiateur du projet. Luc Huyse étudie depuis de nombreuses années ces processus de transition, notamment en Afrique. Il a notamment publié *Alles gaat voorbij, behalve het verleden* (2006), considéré comme l'un des ouvrages de référence en la matière pour le grand public. Le responsable du projet au CEGES est Nico Wouters.

La question centrale qui anime ce projet est celle du rôle que peut jouer la justice dite de transition (*'Transitional Justice'*) dans le travail de reconstruction consécutif aux périodes de guerre ou de guerre civile, d'occupation ou de dictature. Cette

question est toujours d'actualité pour de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine récemment confrontés à des événements traumatiques. L'Europe a vécu des expériences similaires, qu'il s'agisse des suites de la Seconde Guerre mondiale et des occupations (allemandes), du passage de régimes dictatoriaux à la démocratie (Espagne, Portugal, Grèce) ou de la transition opérée après la chute du communisme (1989). L'Europe d'après 1945 s'est forgée une large expérience et un grand savoir en matière de processus judiciaires dans le cadre de la transition vers une société démocratique d'après conflit. Mais surtout, l'exemple européen permet d'évaluer l'impact à long terme de ces mesures. Cette inscription dans le 'temps long', recouvrant plusieurs générations, est un aspect auquel ce projet est particulièrement attentif.

Dix experts européens rédigeront un rapport relatif à leur pays respectif. Ces rapports seront ensuite discutés au cours d'un *workshop* européen qui se tiendra en janvier 2012. En résultera un rapport de synthèse européen qui sera rédigé conjointement par Luc Huyse et le CEGES. L'objectif est d'identifier des mécanismes communs, que l'on pourrait qualifier de 'génériques', en matière de justice de transition et de déterminer leur impact sur le long terme. Ce rapport de synthèse sera l'un des points de départ du colloque international qui réunira au Palais d'Egmont

fin mai 2012 des experts des continents africain, asiatique et latino-américain. L'objectif de ce colloque sera de confronter les expériences vécues dans ces pays avec les observations faites en Europe.

Tout cela débouchera sur un rapport international en quatre langues, qui pourra contenir des recommandations en vue d'une justice de transition durable pour aujourd'hui.

Nico Wouters

Audience du procès de Nuremberg (20 novembre 1945-1 octobre 1946), au cours duquel les principaux responsables nazis ont été jugés par un tribunal militaire international. Les accusés : au premier rang (de gauche à droite) : Goering, Hess, von Ribbentrop, Keitel, Kaltenbrunner, Rosenberg, Frank, Frick, Streicher, Funk. Au second rang : Raeder, von Schirach, Sauckel, von Papen, Seyss-Inquart, von Neurath en Fritzsche. (CEGES, n° 201130)



LA JUSTICE PÉNALE, UN INSTRUMENT D'ACTION POLITIQUE ?

Dans toute société, le droit pénal joue un rôle essentiel en matière d'ordre public. En temps 'normal', certains aspects de ce rôle peuvent apparaître de façon moins évidente que pendant les guerres ou quand les fondements de la société sont mis en question. Dans le cadre des thèses de doctorat qu'ils mènent tous deux au CEGES via le programme fédéral de recherche du Pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) "Justice et Société", Mélanie Bost et Lawrence Van Haecke explorent, chacun à leur manière, un aspect de cette importante question.

En voici quelques illustrations.

La Première Guerre mondiale

La thèse de doctorat de **Mélanie Bost**, consacrée au rôle de la magistrature belge pendant la première occupation allemande, met en lumière le caractère exceptionnel de cette période dans l'histoire de la justice belge. En matière pénale, par exemple, le contexte inédit de l'occupation militaire a eu d'importantes conséquences. Si la justice répressive belge a été neutralisée de multiples façons par l'occupant, notamment via des retraits de compétence, elle s'est néanmoins montrée très active, de sa propre initiative mais aussi sous la pression de nombreuses forces sociales. Les deux exemples qui suivent soulignent ainsi l'importance du Code pénal comme instrument de gestion

de l'importante crise sociale, économique et politique générée par l'occupation.

Prenons la problématique de la coopération entre la magistrature et le Comité national de secours et d'alimentation (CNSA). Compte tenu de son importance et de son omniprésence, le CNSA était la cible d'innombrables infractions (vols, détournements, usages de faux, fraudes) visant les biens acquis et redistribués, ainsi que les personnes employées, victimes de voies de fait, d'injures et de calomnies. La magistrature a notamment fourni une protection juridique à cet organisme, traduite dans la qualification pénale des infractions. Rappelons que le CNSA, né de l'initiative privée, n'a eu de cesse d'affirmer son statut d'organisme privé pour se prémunir de toute tutelle allemande. Tout en 'bétonnant' ce caractère privé au travers de la jurisprudence, la magistrature considéra que les membres du CNSA revêtaient, au point de vue du droit pénal, un caractère public. L'organisme de ravitaillement bénéficia donc de la protection que l'État accorde à ses agents.

Si, par patriotisme, des magistrats belges ont puisé dans le Code pénal les moyens de protéger un organisme privé, ils ont, en sens contraire, exploité l'arsenal juridique de façon à contrer l'action des collaborateurs politiques. En février 1918, en réaction à la proclamation de l'autonomie politique de la Flandre par le *Raad van Vlaanderen*, qui suscitait partout de très vives protestations,

la cour d'appel de Bruxelles enjoignit au procureur général de poursuivre les auteurs de cet attentat contre la nation. La base légale des poursuites fut puisée dans la législation d'avant guerre. Or, le gouvernement belge, réfugié au Havre, avait introduit, par son arrêté-loi du 8 avril 1917, de nouvelles infractions contre la sûreté de l'État : l'article 118bis du Code pénal avait ainsi été spécialement conçu pour sanctionner l'activisme. De son côté, le gouverneur général allemand avait suspendu l'application par la justice belge des articles 113 et suivants du Code pénal (réprimant les collaborations) en décrétant que l'Empire allemand, l'Autriche-Hongrie et la Turquie ne devaient plus être considérés au sens de puissances étrangères ou ennemies de ces articles. C'est donc dans la législation belge d'avant guerre toujours en vigueur, mais aussi conformément à la stratégie legaliste opposée à l'occupant depuis le début de l'occupation, que les magistrats bruxellois cherchèrent les moyens légaux pour poursuivre les activistes. Ils requirèrent l'application des articles punissant non pas la collaboration avec l'occupant mais plutôt ceux réprimant les attentats contre le Roi, la famille royale et la forme du gouvernement. En situation d'occupation militaire, la tentative d'user de la justice pénale comme d'un instrument d'action politique était hardie. Les poursuites n'aboutirent d'ailleurs pas. Mais l'essentiel était atteint : l'intervention judiciaire scella la condamnation des activistes dans l'opinion publique belge et internationale.

La Seconde Guerre mondiale

Dans sa recherche portant sur la répression de la collaboration après la Seconde Guerre mondiale, **Lawrence Van Haecke** accorde



Puissante représentation symbolique de la domination militaire allemande, cette carte postale berlinoise de 1914 figure, en médaillon, dans la croix de fer allemande 1914, le baron Colmar von der Goltz (1843-1916), premier gouverneur général des territoires belges occupés (août-décembre 1914). Le portrait surplombe l'un des plus prestigieux monuments nationaux - le palais de justice de Bruxelles. Des troupes avaient en effet investi la majeure partie de l'édifice dès les premiers jours de l'occupation de la capitale, provoquant un long conflit avec le pouvoir judiciaire. (Collection Rainer Hiltermann)

une attention particulière à la préhistoire des articles du Code pénal relatifs et apparentés au chapitre "crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'État". Au sein de cette partie du Code pénal, les articles 113, 115, 118bis et 121bis sont les principales dispositions en termes de sanctions judiciaires de la collaboration avec l'ennemi. L'article 113 punit la collaboration militaire avec l'ennemi. L'article 115 se concentre principalement sur la collaboration économique. L'article 118bis se focalise sur la collaboration politique, administrative et intellectuelle. Enfin, l'article 121bis sanctionne les délations.

Le chercheur accorde une attention particulière à deux périodes de cette préhistoire : la Première Guerre mondiale

et les années 1930. Pendant et aux environs de la Première Guerre mondiale, le gouvernement belge procède à d'importantes adaptations du Code pénal. Comme l'indique Mélanie Bost dans sa recherche, l'arrêté-loi du 8 avril 1917 constitue une étape clé. Non seulement il introduit l'article 118bis dans le Code pénal, mais en outre il est à l'origine de l'article 121bis. Cela permet une meilleure préparation du Code pénal belge en comparaison avec la France et les Pays-Bas pour ce qui concerne le traitement judiciaire des actes de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, on trouve là un des éléments d'explication du caractère particulier de la répression belge par opposition à ce qu'aux Pays-Bas et en France on appelle l'épuration : la prépondérance de la justice militaire et de la législation pénale dans l'exécution de cette répression.

Les années 1930 sont particulièrement intéressantes, du fait des répercussions de la crise du régime parlementaire et des

tensions internationales sur l'évolution du Code pénal belge. Ainsi, le Parlement restaure et renforce à la mi-1934 et au début de 1940 la compétence de la juridiction militaire pour ce qui a trait à la répression des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'État. Cette légitimation parlementaire est pour le gouvernement en exil à Londres un fil conducteur lors de l'établissement de l'appareil pénal d'après guerre. Ainsi par exemple, l'augmentation du nombre de magistrats civils à deux à tous les niveaux de la justice militaire reprise dans l'arrêté-loi du 26 mai 1944 trouve son origine dans la loi du 22 mars 1940.

Pendant les années 1930, les décideurs politiques augmentent la sévérité à l'égard des différents types de crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'État. Qu'à part une reformulation d'un libellé confus dans l'article 118bis, aucun changement n'ait été apporté aux autres articles se rapportant à la collaboration, ne veut pas dire que ces autres évolutions n'aient

pas eu d'impact sur les ajustements effectués dans l'arrêté-loi du 17 décembre 1942. Les modifications aux articles 113, 115, 118bis et 121bis de cet arrêté-loi suivent en effet la logique de celles visant principalement les crimes d'espionnage. En constituent des exemples : l'augmentation des peines, la suppression de l'intention méchante, les tentatives avortées pour introduire des peines préventives.

Mélanie Bost /
Lawrence Van Haecke

Manifestation à Ath dans l'immédiat après-guerre pour exiger "le juste châtement des collaborateurs". (CEGES, n° 92793)



LA GUERRE AU MUSÉE

Commémorer et exposer la Seconde Guerre mondiale en Belgique, 1970-2010

Ce projet de recherche explore les mutations récentes de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Depuis les années 1970, l'ancienne lecture patriotique de l'occupation, directement héritée du conflit 14-18, est tombée en désuétude. Elle a peu à peu été remplacée par une mémoire centrée sur les droits de l'homme. Avec cette relecture du passé, la figure du héros a cédé le pas à celle de la victime. Longtemps oubliées des commémorations, les victimes de la persécution raciale – Juifs, Tsiganes, homosexuels – sont, en particulier, devenues le symbole de la Seconde Guerre mondiale.

Cette mutation mémorielle, qui à l'heure de la globalisation culturelle atteint tout l'Occident, a jusqu'ici surtout été décrite sous l'angle des représentations sociales. La manière dont ce changement s'opère sur le terrain concret des commémorations et des expositions est, elle, largement restée dans l'ombre. Quel rôle jouent les autorités publiques et les historiens dans l'émergence de cette 'nouvelle' mémoire de la guerre ? Comment réagissent les communautés mémorielles porteuses de l'ancienne mémoire patriotique face à cette reconfiguration du passé ? À quel prix passe-t-on d'une mémoire commémorative des survivants à une mémoire muséale tournée vers les

jeunes générations ? Pour répondre à ces questions jusqu'ici peu abordées par l'historiographie, le choix a été fait de se pencher sur les deux principaux lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : le fort de Breendonk et la caserne Dossin à Malines.

En tant que symbole de la mémoire patriotique de l'occupation, le mémorial de Breendonk voit à partir des années 1970 sa position fragilisée. La fédéralisation de l'État et l'évaporation du sentiment national belge hypothèquent la position centrale qu'il occupait jusqu'alors dans le paysage commémoratif. Cette évolution va favoriser la transformation de Breendonk en un *Human Rights Memorial* au tournant du siècle. La réorientation idéologique se traduit par la création d'un nouveau musée, dans l'élaboration duquel les historiens jouent pour la première fois un rôle notable. Mais c'est un autre acteur – l'État fédéral – qui s'avère bientôt incontournable : en effet, il reprend la main sur la gestion du site, quitte à donner l'impression d'écarter les 'anciens' de ce qui fut longtemps 'leur' lieu de mémoire.

Le destin mémoriel de la caserne Dossin de Malines illustre lui aussi la relation complexe qui unit les acteurs du souvenir. Longtemps oublié de la mémoire collective belge, Dossin est à partir des années 1990 l'objet de l'attention d'autorités politiques flamandes soucieuses d'afficher leur



Le mémorial de Breendonk met désormais l'accent sur le respect des droits de l'homme.
(Photo Bruno Benvindo)

modernité (antiraciste) en se distanciant publiquement d'un passé douloureux. Les ambitieux projets muséaux qui naissent alors autour de l'ancienne caserne ne vont pas sans générer de vives tensions entre ces instances étatiques, une communauté mémorielle qui estime avoir des droits sur 'son' passé et des historiens balançant entre expertise scientifique et intérêts sociétaux.

L'étude des recompositions mémorielles de Breendonk et de Dossin au cours des

dernières décennies vient compléter le travail réalisé avec **Evert Peeters** en 2009-2010 sur les lieux de mémoire (sous-)nationaux entre 1945 et 1970. Les résultats combinés de ces deux projets de recherche donneront naissance à une étude co-réalisée avec Evert Peeters à paraître en français dans les mois qui viennent. L'ouvrage sortira en néerlandais en novembre 2011 chez De Bezige Bij Antwerpen sous le titre *Scherven van de oorlog. De strijd om de herinnering aan de Tweede Wereldoorlog, 1945-2010*.

Bruno Benvindo

L'HISTOIRE COLONIALE AU CEGES

Histoire de femmes occidentales, histoire d'enfants métis... Le CEGES aborderait-il le passé colonial par le petit bout de la lorgnette ? Bien au contraire, les projets actuellement en cours dans ce domaine touchent au cœur même du système colonial, et plus particulièrement à la question des relations interraciales et de la vision 'impérialiste' de la Belgique en Afrique centrale. La question métisse a impliqué les autorités coloniales, mais aussi des familles et des individus. La présence de femmes occidentales a elle aussi eu une influence sur les relations entre colonisateurs et colonisés, tant à l'échelle individuelle que collective.

Projet Femmes en colonie

Ce projet, mené par **Anne Cornet**, aborde la situation coloniale par le biais de la dimension de genre. Il comporte un volet prosopographique, prioritairement axé sur les femmes engagées par l'État, que ce soit en tant que fonctionnaires du cadre, agents temporaires ou Auxiliaires volontaires féminines durant la Seconde Guerre mondiale par exemple. Mais il ne néglige pas les effectifs missionnaires féminins très nombreux tout au long de la période coloniale.

Un second volet cherche à vérifier si les femmes occidentales ont joué un rôle

spécifique dans les territoires d'Afrique centrale colonisés par la Belgique. La question tient à leur présence (et à celle de leurs enfants), aux activités qu'elles ont pu mener de manière bénévole ou rémunérée, ou encore à l'utilisation que les autorités coloniales ou missionnaires ont pu faire de leur image dans le registre de la propagande par exemple.

Des femmes agents de l'État au bénéfice des populations africaines ?

La propagande coloniale a volontiers mis en exergue les activités féminines occidentales au service des populations, que ce soit dans les hôpitaux, les foyers sociaux, les consultations de nourrissons ou les écoles. Certes, des Européennes ont investi ces secteurs dans un cadre professionnel ou bénévole. Cependant, l'analyse approfondie des contrats d'emploi des femmes occidentales rémunérées par l'État laisse apparaître une réalité plus nuancée.

En effet, dans leur écrasante majorité, les femmes fonctionnaires ou agents temporaires étaient recrutées pour effectuer des tâches administratives ou pour occuper des postes liés à la présence des Occidentaux dans la colonie : surveillantes d'internats et professeurs dans les athénées pour enfants blancs, infirmières dans les hôpitaux pour Européens, gérantes d'immeubles destinés au logement des

Occidentaux... Seule une minorité de ces employées de l'État travaillait dans des foyers sociaux pour femmes d'Évolués' ou dans les hôpitaux pour 'indigènes', et enseignait dans des écoles pour futurs moniteurs ou pour enfants des élites congolaises acceptés dans l'enseignement de régime métropolitain.

L'État n'investissait donc guère dans l'emploi de femmes occidentales au service des populations locales, si ce n'est par le biais des subventions accordées aux missions. Ce furent en effet prioritairement, et presque exclusivement, des religieuses catholiques et des missionnaires protestantes qui exercèrent des activités orientées vers les Africains

dans les secteurs sanitaire, éducatif ou caritatif.

Incidence de la croissance démographique européenne sur l'activité féminine

En quelque sorte, plus la population blanche de la colonie augmentait, moins les femmes européennes engagées par l'État étaient affectées à des tâches ciblant les populations colonisées. Dans le secteur sanitaire, on peut même constater une diminution des cadres féminins européens affectés à ces populations à partir de 1945, soit au moment où la population occidentale connaissait une énorme croissance.

Mariage d'une monitrice à Matadi. Accueil au Foyer social, octobre 1949. (CEGES, collection Martha Boudry, n° 151465)



La présence accrue de femmes et d'enfants européens dans la colonie créa en effet des besoins que l'État colonial se devait de combler : formation de la jeunesse européenne selon les standards métropolitains afin de garantir une réinsertion harmonieuse en Belgique à la fin des contrats des parents; logements répondant aux critères métropolitains gérés par et pour des Européens; couverture sanitaire impeccable. Une vision raciale marquée par une stricte ségrégation se dessine ainsi en filigrane au travers des fonctions des agents féminins de l'État.

Projet Enfants de Save

Sarah Heynssens explore l'histoire d'un groupe d'enfants d'origine métisse. À la veille de l'indépendance (1958-1961), 250 enfants furent transférés du Rwanda vers la Belgique et placés dans des familles d'accueil et adoptives. Le transfert et la place unique des enfants dans la société coloniale et post-coloniale éclairent non seulement l'attitude de la société coloniale belge vis-à-vis des métis, mais donnent en outre une idée de la manière dont la Belgique a composé avec son passé colonial après l'indépendance.



Accueil en Belgique par sa famille d'adoption d'une enfant métisse de Save.
(CEGES, collection Geldhof, n° 348418)

Une comparaison avec d'autres sociétés coloniales place par ailleurs l'histoire des enfants de Save dans une perspective internationale. La recherche espère de cette manière non seulement éclairer la complexité du métissage dans un contexte colonial mais aussi dans le cadre actuel des sociétés multiculturelles sous pression.

Entre blanc et noir dans la société coloniale

Dans la société coloniale belge, qui était organisée sur base de clivages raciaux allant prétendument de soi, les enfants d'origine métisse occupaient une position délicate. Les enfants eurafricains se trouvaient sur le plan juridique et administratif à cheval entre différents groupes et formaient pour cette raison une menace pour le système colonial. Dans la région du Kivu et au Ruanda-Urundi, ces enfants, qui n'étaient ni blancs ni noirs, ni citoyens ni sujets, furent rassemblés et placés dans un "Institut pour mulâtres" à Save, petite localité du Rwanda située près de la frontière burundaise. Ils reçurent là une éducation selon les normes européennes, sans pouvoir bénéficier des avantages accordés aux blancs dans la colonie. La décision de les amener en Belgique fut prise à la fin des années 1950. Elle était aux yeux de la supérieure de l'institut absolument indispensable. Celle-ci craignait pour l'avenir des enfants dans un Rwanda indépendant. La direction de l'institution décida que l'évacuation des enfants était une question de vie ou de mort vu qu'ils étaient coupés de leur mère, inadaptés à la société africaine et constituaient une trace vivante de la colonisation dans une société qui allait

toujours plus se définir selon des critères ethniques.

Entre Belge et 'étranger' dans la Belgique post-coloniale

Les autorités belges et diverses organisations privées aidèrent au transfert et au placement des enfants dans des familles et des institutions en Belgique. La sélection et le suivi des familles d'accueil et d'adoption fut minime, et l'intégration des enfants dans la société belge s'avéra souvent difficile. Dans les années 1960, les procédures d'adoption internationales étaient le plus souvent organisées selon le principe de la rupture nette. On considérait qu'il s'agissait d'un nouveau départ et on essayait dans la mesure du possible de procéder à l'assimilation de l'enfant dans la famille d'adoption ou d'accueil. Le placement d'enfants d'origine métisse fut de ce point de vue ressenti comme problématique sur le plan international. En effet, de nombreux enfants de Save n'avaient pas le sentiment d'appartenir à une société belge qui liait encore pour une grande part le caractère autochtone à la blancheur de la peau. C'est pourquoi la recherche tente aussi d'apporter un éclairage sur ce que signifie être métis dans la Belgique post-coloniale.

Le sujet reste toujours sensible aujourd'hui comme en témoigne le succès rencontré par la présentation du projet aux 'enfants de Save' et aux membres de leur famille le 16 février 2011 au CEGES. L'exposé des résultats des recherches a été suivi par un débat long et passionné qui reflète l'importance des interrogations encore présentes de nos jours chez les personnes marquées par cette expérience.

Anne Cornet / Sarah Heynssens

LES *CHTP* : PRÉSENT ET FUTUR

Le numéro 23 des *Cahiers d'histoire du temps présent* paraîtra à l'automne. Il s'agira d'un numéro général comprenant des contributions sur le comportement des soldats belges vis-à-vis de leurs supérieurs durant la Première Guerre, sur la propagande radiophonique en Belgique en 1940-1944, sur l'armée belge d'occupation en Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sur l'ouvrage de Léon Degrelle *Les taudis* et sur la jeunesse hitlérienne en Flandre. Y figureront aussi les rubriques habituelles "Chronique" et "Bibliothèque".

On le voit, ce numéro illustre bien le renouveau de l'histoire militaire. Celle-ci sort résolument de l'histoire bataille pour se tourner vers l'analyse des comportements et des motivations des soldats. Deux moments clé sont abordés : la Première Guerre (article de **Tom Simoens**), et la fin de la Seconde avec le cas de l'armée belge en Allemagne (article de **Christoph Brüll**). Quelles sont les motivations qui poussent les soldats à l'action ? Comment analyser leur comportement ? Quelle est l'importance de la hiérarchie et comment celle-ci régule-t-elle les comportements des hommes sous sa dépendance ? Autre aspect important : comment l'armée gère-t-elle les conflits internes voire instaure-t-elle des mécanismes d'évaluation des attitudes ? Que sait-on de la mentalité des soldats ?

L'article de **Patricia Van den Eeckhout** porte sur la brochure *Les taudis* publiée par Léon Degrelle en 1929 et, plus spécifiquement, sur l'analyse des mots employés, à l'instar de la démarche utilisée par le romancier Jonathan Littell dans *Le sec et l'humide*. Mais ici, il s'agit d'une démarche historique. L'article de **Dorien Styven** analyse le rôle de la *Hitlerjeugd Vlaanderen* et celui joué par l'occupant dans la mobilisation de ce groupement radical. Quant à **Céline Rase**, elle se penche sur la propagande radiophonique au cours de la seconde occupation de la Belgique ainsi que sur les personnalités qui y ont joué un rôle essentiel. Elle pose en outre quelques questions fondamentales sur le succès et l'insuccès de cette propagande. Par ailleurs, le numéro

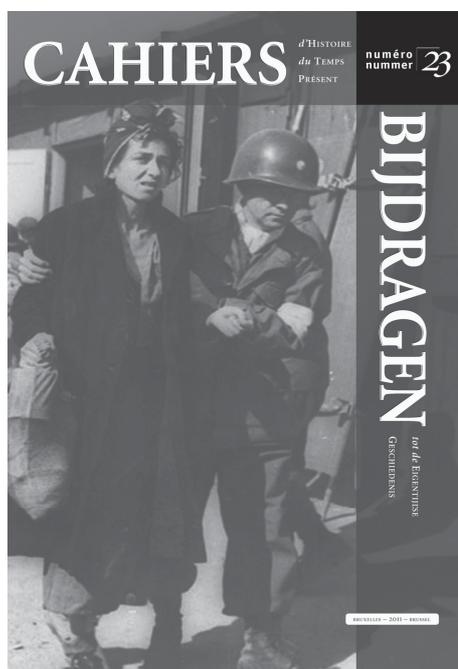


Photo de couverture du numéro 23 des *Cahiers*. Datée d'avril 1945, elle représente un médecin de l'armée américaine soutenant une survivante juive d'un camp annexe de Buchenwald. (Photo Yad Vashem, collection W.J.A. Warmsey, n° 1460/46)

propose en chronique une analyse de l'exposition "Gekleurd Verleden" organisée à Gand de l'automne 2010 au printemps 2011 sur le thème de la vie quotidienne en Flandre durant la Seconde Guerre mondiale. La diversité de la problématique 'famille en guerre' est combinée à une réflexion sur le contraste entre histoire et mémoire.

Deux autres numéros sont également en chantier. Le premier est le fruit de recherches menées dans le cadre du Pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) "Justice et Société". Il s'articulera plus particulièrement autour de la question des professionnels du droit et de la justice. Il comprendra des contributions couvrant des thèmes aussi divers que la genèse de la police judiciaire, la magistrature pendant la Première et la Seconde Guerre, les prisons ou encore la gendarmerie en 1940-1944. Le second numéro, qui paraîtra en 2012 dans le cadre de la nouvelle revue (voir ci-dessous), sera composé de différentes contributions présentées lors de la journée organisée par le CEGES le 29 octobre 2010 sur le thème de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Il y sera notamment question des diverses communautés mémorielles de ce pays, de différents lieux de mémoire ou encore de la place de la mémoire de guerre dans plusieurs institutions et collectivités locales.

Des changements en perspective dans le paysage des revues d'histoire contemporaine

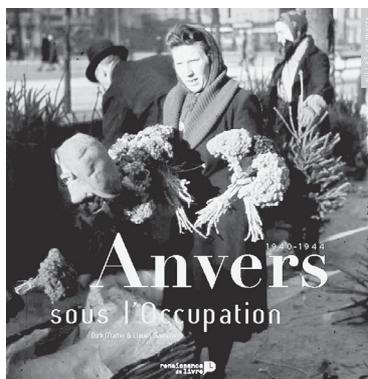
Dans le même temps, de grands changements sont en vue. Depuis deux ans, la direction des *CHTP-BEG* a en effet entamé un rapprochement avec la *Revue*

belge d'histoire contemporaine. Celui-ci est motivé par un souci commun des deux rédactions : accroître la visibilité de l'histoire contemporaine de la Belgique. En effet, trop souvent, dans les ouvrages de synthèse, le pays demeure totalement absent. Cette lacune est notamment liée à la difficulté de promouvoir les études effectuées dans les universités et les centres de recherche en Belgique. Une partie du handicap est d'ordre linguistique. Aujourd'hui, ce qui compte en termes de publications à la fois dans les classements internationaux mais aussi aux yeux de la communauté scientifique internationale, c'est ce qui se publie en anglais. Dans le même temps, il a toujours paru essentiel au CEGES de jouir d'une visibilité sociétale et de répondre à la demande d'histoire du public belge. C'est pourquoi nous n'entendons nullement renoncer à publier en français et en néerlandais, mais souhaitons en plus nous ouvrir largement à l'anglais. La conjonction des efforts des deux revues devrait ainsi permettre de publier quatre numéros par an, dont un serait entièrement rédigé en anglais. Soit une véritable révolution en perspective dans le paysage des revues d'histoire contemporaine. Nous ne manquerons évidemment pas de tenir informés nos lecteurs des modalités pratiques de cette profonde mutation.

Chantal Kesteloot

VILLES EN GUERRE

ANVERS SOUS L'OCCUPATION, 1940-1945

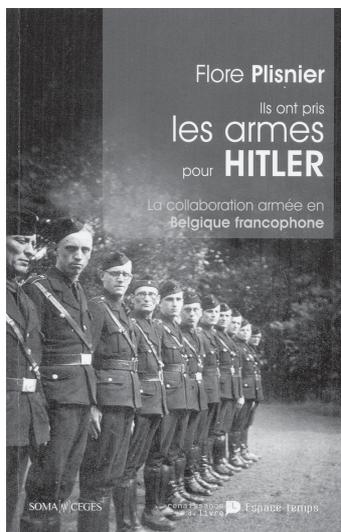


Comme annoncé dans le dernier *Bulletin*, le deuxième volume de la série “Villes en guerre” consacré à Anvers est paru en

français en décembre 2010. L’ouvrage, rédigé par deux membres de l’équipe scientifique du CEGES, **Dirk Martin** et **Lieven Saerens**, comporte 164 pages et 233 illustrations. Il est disponible au CEGES pour le prix de 20 euros (frais de port compris) au lieu de 25 euros en librairie.

Il est à noter que le troisième volume de la série consacré aux villes wallonnes et le quatrième voué aux villes flamandes devraient paraître en français au cours du second semestre 2012. Enfin, le volume sur Bruxelles, qui inaugurerait la collection, est malheureusement épuisé en français.

“ILS ONT PRIS LES ARMES POUR HITLER” réédité en livre de poche



Réalisé sous la supervision scientifique du CEGES, cet ouvrage de **Flore Plisnier** sur la collaboration armée en Belgique francophone avait connu un tel succès que son édition en français avait rapidement été épuisée. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de pouvoir annoncer que le livre est de nouveau disponible dans cette langue.

L’étude, publiée à La Renaissance du Livre, est forte de 253 pages et de 32 pages d’illustrations. Elle est disponible au CEGES pour le prix de 12 euros au lieu de 14 euros en librairie.

Toutes les publications peuvent être commandées au CEGES par courriel (lieve.maes@cegesoma.be) ou par téléphone (00 32 (0)2 556 92 07).

UN ACCÈS LARGEMENT ÉTENDU À NOS COLLECTIONS DIGITALISÉES

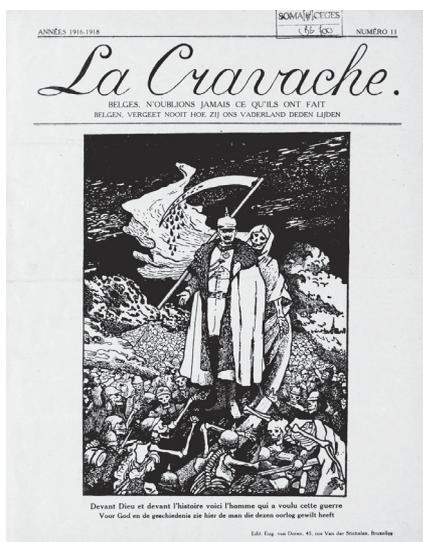
Cette année 2011, le CEGES va franchir une étape importante dans la numérisation de ses collections et surtout dans leur accès au public. En effet, alors que les sources audiovisuelles et en particulier les photographies étaient chaque année plus largement accessibles en version digitale via notre site web, les documents d'archives et le matériel de bibliothèque ne disposaient pas jusqu'à présent d'une aussi grande visibilité. Le retard sera en partie comblé dans les mois à venir grâce à la mise en ligne de très importants fonds d'archives et de la presse clandestine éditée en Belgique pendant les deux guerres mondiales. En outre, notre riche

collection de tracts est d'ores et déjà consultable via internet. Tout cela, alors que la très prometteuse seconde phase du plan fédéral de digitalisation se profile à l'horizon 2012.

Le travail de numérisation des collections audiovisuelles et en particulier des photographies est bien connu de notre public du fait de sa relative ancienneté, de son ampleur (plus de 300.000 clichés digitalisés à ce jour) et de la mise en ligne rapide de ces documents sur notre site www.cegesoma.be. Les résultats de la numérisation dans les autres segments de notre documentation étaient jusqu'à présent moins tangibles du fait d'un démarrage plus tardif et surtout d'un grand nombre d'obstacles techniques et juridiques. Les grands projets mis en œuvre dans ces secteurs grâce au premier plan de digitalisation des Établissements scientifiques fédéraux sont enfin en passe d'aboutir.

Ainsi, sur le plan des archives, la digitalisation des dossiers relatifs aux procès intentés après guerre par l'État belge contre plusieurs des principaux dirigeants allemands en poste en Belgique entre 1940 et 1944, soit le *Militärbefehlshaber* Alexander von Falkenhausen, le *Militärverwaltungschef* Eggert Reeder, l'*Oberfeldkommandant* Georg Bertram, l'*Oberfeldkommandant* Bernhardt von Claer et le *chef der Sipo-SD Belgique* Constantin Canaris, s'est achevée

Page de couverture d'un numéro de l'immédiat après-guerre du clandestin *La Cravache* paru sous la première occupation allemande. (Collection CEGES)



au début de l'année 2011. Après un dernier contrôle et d'ultimes corrections, les images ont pu être importées dans le catalogue Pallas au cours de cet été et pourront être visionnées dès cet automne.

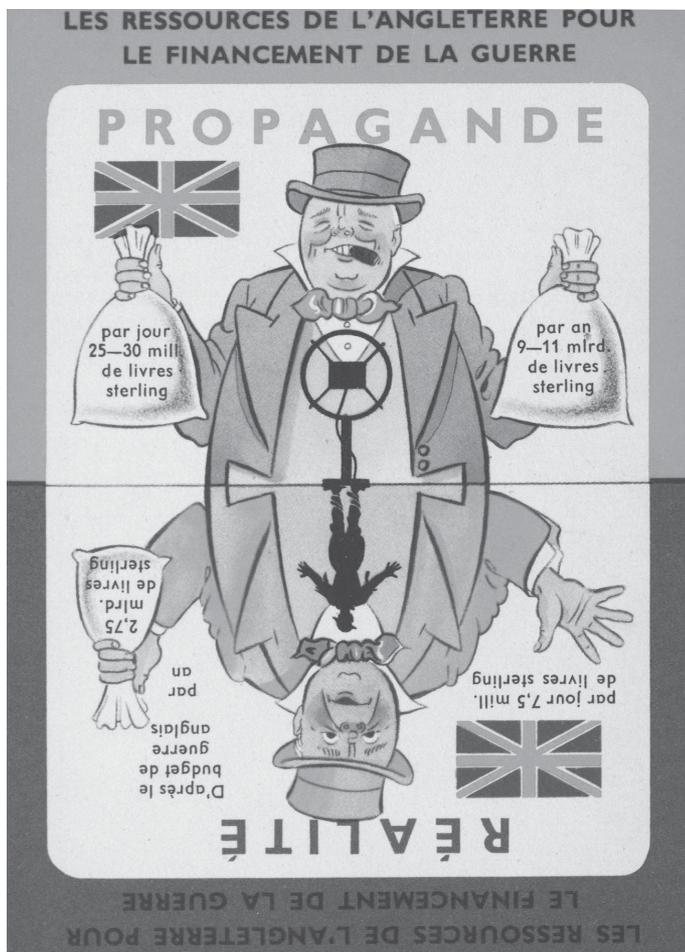
Ceci dit, conformément aux recommandations de la Commission de la protection de la vie privée, les descriptions archivistiques et les images digitales ne pourront être consultées librement qu'en salle de lecture. Les personnes désireuses de consulter les pièces depuis leur domicile devront à cette fin introduire une demande motivée. Si l'autorisation de voir les documents leur est accordée, elles pourront recevoir un accès temporaire aux documents d'archives via un nom d'utilisateur et un mot de passe.

Au niveau de la bibliothèque, la numérisation de la presse des deux guerres est elle aussi en bonne voie d'aboutir. Le scannage et l'ocrisation des derniers numéros des presses censurée et clandestine sont en effet achevés et l'on travaille actuellement à la mise en accès des journaux digitalisés. L'objectif est en effet que ces derniers puissent être consultés par les chercheurs et les autres personnes intéressées dans la salle de lecture du CEGES ainsi que sur le site de l'institution si, comme c'est le cas pour la presse clandestine, le droit d'auteur ne pose pas de problème. Pour rendre tout cela possible, le développement d'une interface spécifique est indispensable. On y travaille pleinement pour l'instant ce qui permettra, selon nos prévisions, de pouvoir consulter en ligne la presse clandestine des deux guerres d'ici la fin de l'année. On trouvera des informations plus précises quant à la mise en accès de cette presse sur le site du CEGES (www.cegesoma.be).

Dans le prolongement de ce projet, la collection des tracts du CEGES a elle aussi été numérisée. En 1940-1945, un grand nombre de ces feuillets ont été répandus par la résistance, les groupements politiques, les alliés et l'occupant dans le but d'informer la population, de la pousser à l'action, de l'induire en erreur ou de la tenir au courant des derniers événements. Le contenu de ces feuilles volantes est évidemment orienté en fonction de leurs auteurs. En d'autres termes, les tracts procurent toute une série d'informations venant de tous les camps et fournissent un excellent aperçu de la manière dont la population est manipulée et influencée, de son insatisfaction, des réactions contre des mesures impopulaires, etc. C'est la première raison de digitaliser ces tracts : en effet, cette forme d'information éphémère constitue un complément idéal aux presses clandestine et censurée.

Un autre motif est plutôt de nature physique. Il semble y avoir une demande toujours plus grande des visiteurs de la salle de lecture pour obtenir communication de ces documents. Ce matériel paraît aussi avoir une grande valeur illustrative comme en témoigne son utilisation par des expositions comme "*Gekleurd Verleden*". Vu l'imprécision de la description de certains sous-fonds (ceux-ci peuvent contenir de 4 à 700 documents), le visiteur devait parfois parcourir des centaines de pièces et souvent commander divers sous-fonds sans avoir la certitude de trouver ce qu'il cherchait. En outre, le personnel de la salle de lecture ne pouvait exercer de contrôle sur le contenu des fardes et l'on n'était donc pas à l'abri d'une éventuelle substitution de pièces.

Ajoutés à l'argument de la conservation définitive du matériel, ceux avancés ci-



Tract anti-anglais édité par la propagande nazie. (Collection CEGES)

dessus étaient suffisants pour donner le coup d'envoi à l'opération. Le travail de scannage commença donc en septembre 2010. Il fut décidé d'intégrer les images digitales dans le module photo de Pallas de telle manière qu'un surplus d'informations au sujet de l'image puisse être ajouté dans la légende. Cette façon de procéder permet aussi d'effectuer des recherches au niveau des pièces. En outre, il a été opté pour un scannage en couleurs afin de conserver l'authenticité du document. Au total, 12.000 pages ont été scannées et mises en

accès dans Pallas. Un inventaire digitalisé accessible via la description "Collection tracts et communications, formulaires etc officiels d'origine belge, allemande et alliée, rassemblée par le CEGES, 1914-1950 (principalement 1941-44)" dans le module 'Archives' de Pallas permet d'obtenir une vue d'ensemble de cette riche collection.

La première phase du programme de digitalisation de la Politique scientifique fédérale, qui se termine au CEGES avec ces projets relatifs aux dossiers concernant les procès intentés contre les dirigeants allemands de 1940-1944 et à la presse des deux guerres, a rendu possible le démarrage à grande échelle de la digitalisation des collections et la mise en place d'un savoir-faire dans les différents établissements scientifiques fédéraux (ESF); mais quantitativement, une petite partie seulement des collections a pu être digitalisée. Pour être à même de poursuivre rapidement cette tâche, il a été décidé par la ministre de la Politique scientifique, Sabine Laruelle, d'opter pour une formule de partenariat entre le public et le privé (PPP). Celui-ci est préparé depuis 2010, en étroite collaboration avec les ESF. Le CEGES est également impliqué dans cette initiative. Comme lors de la première phase, nous cherchons à ce que soient pris en considération les différents sous-secteurs de la documentation. Concrètement, notre institution souhaite numériser tant des affiches, des photographies et des enregistrements sonores que des archives et du matériel de bibliothèque. Nous serons en outre particulièrement attentifs à la qualité de la mise en accès et de la valorisation.

Gerd De Coster / Dirk Luyten /
Fabrice Maerten / Peter Moorkens

LA RÉPRESSION DE LA COLLABORATION au cœur des collections de la bibliothèque du CEGES

Le 18 mai dernier, Koen Aerts défendait à l'université de Gand une thèse de doctorat consacrée à la liquidation de la répression en Belgique à partir de la fin des années 1940. La répression de la collaboration est un champ de recherche en pleine expansion qui continue d'animer les esprits tant sur le plan sociétal que politique. On en voudra pour preuve l'énorme attention médiatique dont a bénéficié la proposition de loi déposée il y a quelques mois par le *Vlaams Belang*, dont l'objet était d'abroger les effets de la répression et de dédommager les anciens collaborateurs et leurs descendants des conséquences financières des sanctions encourues. L'acquisition de publications traitant de la collaboration et de la répression, en Belgique comme à l'étranger, constitue aussi dès lors l'une des tâches fondamentales de la bibliothèque du CEGES.

La recherche scientifique relative à la répression de la collaboration fut lancée à partir de la fin des années 1980. En Belgique, le livre de Luc Huyse et Steven Dhondt, *Onverwerkt verleden*, paru en 1991 et traduit en français en 1993 sous le titre *La répression des collaborations 1942-1952 : un passé toujours présent* reste incontournable. Pour les Pays-Bas, c'est la thèse de Peter Romijn, *Snel, streng en rechtvaardig : beleid inzake bestrafing en reclassering van 'foute'*

Nederlanders, 1945 – 1955, parue en 1989 et rééditée en 2002, qui fait office de référence. La France se distingue par une longue tradition d'études consacrées à l'«épuration», mais il serait cependant injuste de ne pas citer le recueil intitulé *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale* publié en 2003 sous la direction d'Olivier Baruch.

Au cours des années 1990, la recherche sur la répression de la collaboration s'est encore développée, abordant des problématiques plus spécifiques, comme la répression de la collaboration économique, de la collaboration culturelle ou des crimes de guerre. Les analyses se placent de plus en plus dans une perspective comparative et internationale, à l'instar du livre *Transnationale Vergangenheitspolitik : Der Umgang mit deutschen Kriegsverbrechern in Europa nach dem Zweiten Weltkrieg*, paru en 2006 sous la direction de Norbert Frei, et dans lequel Pieter Lagrou s'est attelé au chapitre sur la Belgique.

La recherche concernant la répression de la collaboration ne se limite cependant pas à l'étude du phénomène proprement dit, mais elle interroge aussi la façon dont il a été représenté, vécu et parfois instrumentalisé. L'exécution des sanctions encourues et les diverses mesures destinées à adoucir les peines ont également été l'objet d'attention. En guise d'exemple, citons Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy : l'épuration en France (1943-1958)* publié en 2008,

ou encore Marc Bergère, *Une société en épuration. Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire. De la Libération au début des années 50* (2004).

Mais les pays occupés par l'Allemagne n'ont pas été les seuls à sanctionner leurs collaborateurs. En Allemagne même, une 'dénazification' fut opérée sous l'impulsion des Alliés. Cet épisode fait l'objet de nombreuses publications. Ainsi, Clemens Vollnhals publia en 1991 l'ouvrage de synthèse *Entnazifizierung : politische Säuberung und Rehabilitierung in den vier Besatzungszonen 1945-1949*. En 1997, Herbert Reinke traita en profondeur du cas des forces de l'ordre dans l'article "La police doit être un corps clair comme du cristal" : l'épuration de la police en Allemagne de l'Ouest et de l'Est après 1945" paru dans l'ouvrage *Pouvoirs et*

polices au XXe siècle. Europe, États-Unis, Japon publié sous la direction de Marc Berlière et de Denis Peschanski.

La sanction des crimes de guerre par les tribunaux, comme par exemple celui de Nuremberg, est une thématique nouvelle. Elle est l'objet d'ouvrages récents, que l'on peut retrouver dans la bibliothèque du CEGES. Mentionnons, parmi d'autres, l'étude de Richard Overy sur les interrogatoires menés par les Alliés auprès des élites allemandes (*Interrogations. The Nazi Elite in Allied Hands, 1945*, Londres, 2001).

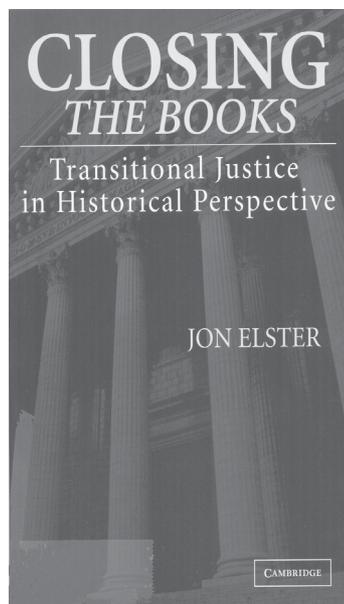
Un cadre chronologique élargi

Alors que l'étude de la répression de la collaboration s'était au départ limitée

à la Seconde Guerre mondiale, ce cadre chronologique s'est récemment élargi. Ainsi, la Première Guerre mondiale est de plus en plus l'objet de recherches de ce genre. Citons comme exemples l'article pionnier de Michel Deckers publié dans *Wetenschappelijke Tijdingen* en 2002-2003, l'ouvrage de Xavier Rousseaux et Laurence van Ypersele *La Patrie crie vengeance ! La répression des inciviques belges au sortir de la guerre 1914-1918* paru il y a trois ans, ou plus récemment (2010) le livre de Jos Monballyu, *De Jacht op flaminganten*, qui traite de la répression des militaires flamingants sur le front de l'Yser, phénomène qui débuta lors du conflit, mais dont les conséquences perdurèrent jusque dans les années 1920.

L'élargissement de ce cadre touche aussi l'après Seconde Guerre mondiale. Des pays comme le Portugal, l'Espagne, les anciens États communistes d'Europe de l'Est et le Rwanda ont connu le phénomène de la répression lors d'un changement de régime. Ces formes de répression sont comparées à celle qu'ont pratiquée les pays d'Europe occidentale après l'occupation nazie. On parle à cet égard de **justice de transition**. En la matière aussi, la bibliothèque du CEGES présente une offre importante. Nous nous limiterons ici à quelques exemples représentatifs, dont un certain nombre, mais pas tous, s'inscrivent dans l'approche de la justice de transition. Ainsi, Antonio Costa Pinto publia en 2008 un article qui traitait de l'épuration au Portugal après la Révolution des œillets dans le *Journal of Contemporary History*. Mentionnons aussi la passionnante étude de Guillaume Mouralis *Une épuration allemande : la RDA en procès (1949-2004)* parue la même année sur les procès menés après la chute du régime en Allemagne de l'Est.

Page de couverture d'une des nombreuses publications consacrées à la justice de transition conservées dans la bibliothèque du CEGES.



En matière de justice de transition, *Closing the Books* (2004) du politologue John Elster est un classique. L'ouvrage réalisé sous la direction de James Mc Adams traite de différents pays sous l'angle de la justice de transition (*Transitional Justice and the Rule of Law in New Democracies*, 1997). Le CEGES dispose aussi du périodique spécialement consacré à cette question, *The International Journal of Transitional Justice*. Enfin, la revue *Crime, History & Societies / Crime, Histoire & Sociétés* constitue une référence incontournable pour qui s'intéresse plus globalement à l'histoire de la justice. Ce périodique est également consultable au CEGES.

Pour résumer, la répression de la collaboration et des crimes de guerre est un domaine de recherche à ce point développé que certains historiens et sociologues estiment qu'il est possible de tirer des leçons du passé pour la gestion des guerres et des conflits actuels. Mais tous ne partagent pas une telle confiance dans le droit. Des auteurs comme Daniel Bensaïd (*Qui est le juge ? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire*, 1999) ou, plus récemment, Danilo Zolo (*La justice des vainqueurs : de Nuremberg à Bagdad*, 2009) s'interrogent sur la juridisation croissante des conflits politiques. Ces ouvrages rédigés par des philosophes peuvent aussi être consultés au CEGES, ce qui témoigne du caractère multidisciplinaire de notre bibliothèque.

Sources

La bibliothèque du CEGES combine deux missions : d'une part la collecte et la mise à disposition de la production scientifique actuelle relative aux conflits du 20^e

siècle, de l'autre la collecte et la mise à disposition de sources inédites relatives à l'histoire de Belgique du siècle dernier, tout spécialement en ce qui concerne les conflits politiques, idéologiques, militaires et de société. Quiconque s'intéresse à l'histoire de la répression consécutive aux deux conflits mondiaux trouvera donc aussi dans la bibliothèque du CEGES des revues, des livres, des brochures et de la littérature polémique datant de l'époque des faits. Cependant, étant donné la date tardive de création du Centre (1969), il subsiste encore des lacunes au sein de nos collections. Il serait notamment utile de les étoffer du point de vue des sources juridiques. Grâce, entre autres, aux dons du SPF Emploi, travail et concertation sociale et du SPF Sécurité sociale, nos collections se sont particulièrement enrichies ces deux dernières années. Cependant, toutes les séries ne sont pas encore complètes et certaines sources fondamentales, pour lesquelles une demande existe de la part des lecteurs, manquent encore. C'est notamment le cas du *Journal des Tribunaux*, dont la collection est incomplète pour la seconde moitié des années 1940. Font également défaut les codes des années 1918–1950, ainsi que la *Pasinomie* et la *Pasicrisie*. Si vous souhaitez faire don de publications juridiques (ou autres) à la bibliothèque du CEGES, nous vous prions de prendre contact avec alain.colignon@cegesoma.be ou dirk.luyten@cegesoma.be.

Dirk Luyten

APPEL AUX ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

L'année 2014 marquera le centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. À cette occasion, de nombreux événements commémoratifs, des rétrospectives historiques et des projets de mises en valeur des sites touristiques présentant des vestiges de guerre sont d'ores et déjà programmés. Le CEGES prendra bien évidemment part à cet élan. Nous y reviendrons plus largement dans nos prochains *Bulletin*. Mais il nous a semblé important de profiter de cette attention médiatique pour lancer un appel en faveur de la sauvegarde, par notre institution, des photographies de la période du conflit encore conservées chez les particuliers.

Depuis plusieurs années déjà, le CEGES a élargi son champ d'investigation à l'histoire des grands conflits et moments de rupture du 20^e siècle sur les plans politique, social et culturel. La Première Guerre mondiale constitue une période clef de l'histoire belge et européenne. Elle fait donc tout naturellement partie des thématiques incontournables de cette nouvelle orientation. Le CEGES a d'ailleurs mené plusieurs projets de recherche sur cette période. Ainsi, **Benoît Majerus** et **Toon Vrints** ont travaillé à partir de 2001 sur le thème 'Violence, criminalité et guerres, une approche comparée des deux conflits mondiaux'. Ces recherches ont débouché sur deux thèses de doctorat : celle de Benoît Majerus sur la police

à Bruxelles pendant les deux guerres mondiales, et celle de Toon Vrints sur la violence à Anvers au cours de la première moitié du 20^e siècle, avec un accent particulier sur les deux conflits.

Par la suite, **Emmanuel Debruyne** puis **Rik Verwaest** ont analysé l'influence de l'expérience des guerres sur la position belge en matière de droit humanitaire et droit de la guerre au 20^e siècle. **Christian Westerhoff**, chercheur allemand, a par ailleurs tiré profit de nos infrastructures pour mener à bien sa thèse de doctorat sur la politique allemande relative au marché du travail pendant la Première Guerre mondiale, en particulier pour ce qui concerne les travailleurs forcés originaires d'Europe de l'Est et de l'Empire russe. Enfin, **Mélanie Bost** termine actuellement une thèse de doctorat consacrée à l'influence de la Grande Guerre sur le système judiciaire belge dans le cadre du pôle d'attraction interuniversitaire "Justice et Société : histoire socio-politique de la justice en Belgique (1795-2005)". Ces différents projets ont permis au CEGES non seulement d'acquérir une expertise scientifique, mais également d'élargir ses collections documentaires sur cette période.

Ainsi, l'institution dispose d'archives photographiques relatives à cette époque, provenant dans leur grande majorité de particuliers. La plupart des documents en notre possession concernent les aspects militaires de la guerre. Le principal fonds "Première Guerre mondiale" propose



par exemple des clichés sur l'armée de l'air et l'artillerie belges, les cavaliers français, les différents lieux de combats, etc. La collection De Bremaecker et le fonds Blondeel viennent compléter ce panorama par des images de l'arrière du front : Oostkerke, Ramskapelle, Furnes, Lampernisse, etc. D'autres collections, il est vrai moins nombreuses, nous permettent également d'aborder les aspects politiques, sociaux et économiques de la guerre. Ainsi, les 475 photographies de Janine Binon illustrent la vie des infirmières et le quotidien de l'hôpital de l'Océan à La Panne. Enfin, le CEGES conserve également un nombre important de cartes postales illustrant la Grande Guerre. Citons entre autres les collections Jacques De Vrient-Mores Roza, Pascalle Van Dinter et Thiebault.

À l'approche des grandes commémorations qui auront lieu en 2014, le CEGES souhaite compléter ses collections photographiques sur la Première Guerre mondiale, et ainsi préserver de la destruction et de l'oubli de précieux clichés. Si vous possédez des documents de famille qui pourraient nous intéresser, nous vous invitons à vous manifester. Concrètement, la démarche est très simple. Vous prenez contact avec notre responsable du secteur "Images et sons" Florence Gillet (**florence.gillet@cegesoma.be** ou 02.556.92.53), vous nous confiez vos photos pour une courte période, soit le temps de les digitaliser, et vous les récupérez ensuite avec une copie digitale sur cd, l'opération nous permettant d'assurer leur conservation pour les générations à venir.

Guerre 1914-1918, arrière du front. Trajet Noordschoote –Het Sas, 1^{ère} ligne.
(CEGES. collection Michel De Bremaecker, n° 144809)

Florence Gillet

ACQUISITIONS D'ARCHIVES

De la résistance au Congo

Tout d'abord une nouvelle importante sur le front des archives : tous les inventaires et listes d'archives du CEGES sont désormais consultables en ligne sur le site www.cegesoma.be, que ce soit sous forme de documents PDF associés aux descriptions d'archives, ou à partir de l'arborescence des archives (fonds indiqués avec un +, ouvrir en cliquant). Par ailleurs, les acquisitions se sont naturellement poursuivies. Ces derniers mois, il s'est surtout agi d'archives de la résistance datant de l'après-guerre.

L'Armée secrète de Blankenberge a déposé un sous-fonds d'archives de la période de la Libération relatif à son propre service politique local de renseignement sur les collaborateurs (AA 2251). Il s'agit d'informations ayant servi à constituer des dossiers sur les 'inciviques'. En outre, la section entretenait de bonnes relations avec le service de renseignement et d'action BB-Zig. Ces archives mettent en lumière ce qui, dans une ville côtière de Flandre occidentale, était considéré comme relevant de la collaboration, mais aussi l'utilisation de telles informations dans le cadre de la répression. La consultation de ces documents nécessite une autorisation.

Par le biais de la famille de Tine Pletsier-De Groot, nous avons acquis les archives personnelles (malheureusement incomplètes) de celle qui, dans l'après-guerre, fut, en tant que 'liquidatrice' nationale, le visage du

Front de l'indépendance 1940/1944, la dissidence anticommuniste du Front de l'indépendance actif durant la guerre (AA 2253). Dix boîtes d'archives incluant correspondance, notes, formulaires et listes documentent non seulement les tenants et aboutissants du Front de l'indépendance 1940/1944 d'après guerre, mais aussi certains aspects de la question des prisonniers politiques durant cette période et, enfin, plus spécifiquement, le groupement résistant Rita dont Tine Pletsier faisait partie. Pour sa part, la fille de Julien Cortvriendt nous a confié un sous-fonds d'archives de son père relatif aux Partisans armés de Flandre occidentale à l'époque de la Libération. La répression y est aussi abordée (AA 2258).

Par ailleurs, nous avons reçu les derniers classeurs du volumineux fonds de la Fédération nationale des travailleurs déportés et réfractaires, lequel repose désormais entièrement au CEGES (AA 2261). Nous disposons aussi dorénavant de deux classeurs contenant des rapports de la Commission belge pour les crimes de guerre relatifs aux aspects médicaux de la captivité et aux décès dans les camps de concentration. Ceux-ci émanent du docteur De Laet, secrétaire général de la Santé publique après 1945 (AA 2255). À signaler également un petit fonds d'archives familiales contenant une centaine de lettres d'un militaire mobilisé à sa femme (1939-1940) et de son frère, travailleur obligatoire (AA 2260). Les deux séries épistolaires s'inscrivent clairement dans la thématique 'vie quotidienne'.

Comme à l'accoutumée, nos acquisitions dépassent le cadre de la Seconde guerre mondiale et ses suites. La Première Guerre est également représentée, cette fois avec un dossier personnel sur un agent de renseignements belge au service des alliés, Oscar Lelarge. Ce dossier fut constitué en 1920 par la Commission historique des services patriotiques en territoire occupé (AA 2256). Quelques acquisitions relatives à la période de l'indépendance du Congo sont aussi par ailleurs à signaler. Ainsi, le dossier Max Bastin, ancien fonctionnaire d'InforCongo, sur le fonctionnement au moment de l'indépendance et la liquidation du Service d'information et de presse pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, est peu volumineux mais non dénué d'intérêt (AA 2259). Mentionnons encore le curieux document que constitue le registre de bord de l'aéroport de Kolwezi, qui consigne l'ensemble des arrivées et départs d'avions entre 1959 à 1961 (AA 2262).

En termes d'archives de recherche, le CEGES a de nouveau enregistré d'importantes acquisitions. Versé en plusieurs étapes, le fonds Walter Verstraeten relatif à l'aide aux aviateurs, aux réseaux d'évasion et à la résistance en Klein-Brabant (partie du pays de l'Escaut) est à présent entièrement déposé au CEGES sous format papier et numérique (AA 2245). Réparti en neuf boîtes d'archives, le fonds fournit une documentation quasi complète (les papiers datant de l'époque des faits – rapports, correspondance – comme le traitement ultérieur des données) sur l'aide aux aviateurs comme forme spécifique de résistance. Ce fonds documentaire est également consultable en ligne sur le site du Centre. Nous avons aussi acquis la vaste documentation rassemblée par Rudi Van Doorslaer dans le cadre de ses recherches historiques menées depuis 1970 (AA

2252). Les thématiques principales en sont le mouvement ouvrier et le communisme en Belgique pendant l'Entre-deux-guerres, l'Association des Juifs en Belgique, la police et la résistance pendant l'occupation et l'assassinat de Julien Lahaut. Ces thématiques ont donné lieu à toute une série de publications dont les documents de recherche sont dorénavant consultables.

Par ailleurs, il faut encore mentionner l'acquisition d'une cinquantaine de manuscrits et journaux personnels. Nettement moins volumineux, ces écrits sont parfois qualitativement aussi intéressants que des fonds d'archives d'origine privée. Ils concernent surtout, en dehors de quelques autres thèmes, la Première Guerre mondiale au front et dans le pays occupé, la mobilisation de 1939/1940 et la campagne des dix-huit jours, ainsi que le Congo belge. Méritent particulièrement d'être relevés le long manuscrit anonyme "Mei 1940 bij de *Luchtafweer*" (AB 2532) et, ce qui est tout à fait inhabituel pour une femme, le "Journal d'une ambulancière (Motor-corps de la Croix-Rouge) pendant l'invasion allemande" rédigé en 1940 par Paula Maingie (AB 2556). La gamme des autres manuscrits et journaux personnels varie des "20 Jours aux Olympiades de Berlin. Reportage" de Raymond Screvens, écrit en 1936 (AB 2541), à la "Contribution à l'histoire de la lutte antimilitariste de l'entre-deux-guerres en Belgique. Correspondance, articles et conférences de Maurice Lecat", une publication-source d'Albert Lecat, 1995 (AB 2547), en passant par les "Notes relatives à la révision du statut international de la Belgique" rédigées en 1938 par Fernand Van Langenhove (AB 2568).

Dirk Martin



Affiches pacifistes diffusées en Belgique dans les années 1930. (CEGES, collection Jean Van Lierde, n° 125468)

UN TYPE DE DOCUMENTATION PEU CONNU LES COUPURES DE PRESSE

Vous connaissez et fréquentez le CEGES (puisqu'vous lisez ce *Bulletin...*) et vous venez sans doute y travailler et consulter toutes sortes de documents : ouvrages, périodiques, fonds d'archives, photos, enregistrements et archives sonores notamment. Mais connaissez-vous nos fonds de coupures de presse ?

Quelques exemples : des dossiers biographiques (aujourd'hui plus de 5.000) sur des personnes ayant été impliquées en Belgique comme à l'étranger dans la Seconde Guerre mondiale (militaires, hommes politiques, résistants, collaborateurs, etc.); les articles rédigés et rassemblés par l'homme de presse et résistant William Ugeux; d'autres sur les commémorations du Débarquement, de la bataille des Ardennes, de la Libération et de la libération des camps; d'autres encore de la presse francophone de 1950

concernant la question royale et la consultation populaire; d'autres sur le *Vlaams Blok / Vlaams Belang* (entre autres, tracts divers); des articles présentant des ouvrages lors de leur parution; enfin un fonds particulièrement important d'articles classés thématiquement (le catalogue-papier est consultable à l'accueil et en salle de lecture).

Ces fonds ont été constitués au fil des ans à partir des coupures de presse fournies par une agence spécialisée en la matière, mais aussi grâce au dépôt spontané de collections constituées par des personnes impliquées dans les matières traitées ou s'intéressant à des thèmes très pointus. Certains fonds, notamment les dossiers biographiques, sont régulièrement mis à jour; tous sont catalogués et donc consultables via notre catalogue en ligne Pallas (rechercher dans "Coupures de presse").

Mania Kozyreff

William Ugeux (à gauche), à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale, avec deux autres chefs du service de renseignements Zéro, Fernand Kerkhofs (au milieu) et Albert Hachez (à droite).
(CEGES, fonds Léo Lejeune, n° 32159)



UN TRAVAIL DE PLUS EN PLUS MULTIGÉNÉRATIONNEL

Éléments précieux du secteur Documentation, les bénévoles se distinguent notamment des autres membres de l'équipe du CEGES par un très riche alliage entre d'une part l'expérience et la stabilité des aînés et d'autre part la fougue et l'inventivité des plus jeunes. Cette année a d'ailleurs été marquée par l'arrivée d'un important sang neuf parmi les cadets. Cette tendance a encore été renforcée par le soutien apporté par plusieurs stagiaires.

Côté aînés, est-il encore utile de présenter ceux qui, au fil des ans, sont devenus des piliers de l'institution ? Il nous semble cependant utile de rappeler le travail méticuleux de classement des clichés du fonds de l'agence de presse photographique pro-allemande Sipro effectué depuis des années par **Gilbert Waeyenbergh**. Sans lui, il n'aurait simplement pas été possible de présenter de façon ordonnée sur notre site **www.cegesoma.be** une grande partie de notre photothèque. En cette année 2011, il poursuit le classement des photos du front de l'Est.

Active depuis un peu moins longtemps en nos murs, **Mania Kozyreff** n'en n'a pas moins effectué en ces quelques années un travail énorme et très précieux pour l'institution. Bibliothécaire expérimentée, elle a en effet aujourd'hui passé en

revue – et corrigé lorsque cela s'avérait nécessaire – une grande partie des descriptions d'ouvrages présentées dans notre catalogue Pallas. Elle a en outre repris et achevé le travail de classement des anciennes coupures de presse autrefois entamé par le regretté **Francis Liégeois**.

Autre cheville ouvrière de l'équipe, **Pierre Brolet** continue fidèlement son travail dans le sous-secteur Archives en vérifiant des inventaires. Quant à **Bruno Picard**, il a achevé l'inventorisation de la collection des cassettes VHS relatives à des témoignages des rescapés des camps de concentration.

Côté jeunesse, **Razvan Nedelcu**, licencié en histoire de l'université de Bucarest actuellement occupé à préparer une maîtrise en histoire à l'ULB sur la radio *Free Europe* et la répression dans les dernières années du régime communiste roumain, a rejoint le groupe en janvier 2011. Il travaille à l'établissement d'une liste détaillée des archives microfilmées en notre possession du grand diplomate belge Fernand Vanlangenhove.

Autre nouvelle jeune recrue, **Romain Roland** a désiré travailler au CEGES à l'issue de son mémoire de maîtrise en histoire portant sur la résistance en Belgique pendant la Première Guerre mondiale. Il s'est ainsi consacré depuis février 2011 au classement, aujourd'hui achevé, des archives Marcel Bassleer portant sur le

Mania Kozyreff apporte depuis plusieurs années son précieux concours au sous-secteur Bibliothèque.



milieu des prisonniers politiques après la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, **Nicolas Theunissen**, un jeune licencié en sciences de la culture dont le mémoire de fin d'études a porté sur le film d'animation belge pendant la Seconde Guerre mondiale, œuvre depuis juin 2011 à la réalisation d'un inventaire précis des plus de 1.200 cassettes audio contenant les souvenirs enregistrés dans les années 1980 et 1990 de témoins de la Seconde Guerre mondiale dans le Brabant wallon, le Namurois et le Hainaut.

Quatre stagiaires se sont encore ajoutés à ce jeune effectif. Ainsi, de l'automne 2010 au printemps 2011, **Mirjam van Keulen** s'est évertuée, dans le cadre de sa formation de bibliothécaire-documentaliste

à la haute école Paul-Henri Spaak, à fournir une proposition d'inventaire pour des pièces à conviction et des instructions générales provenant de l'Auditorat général. Au cours de la même période, **Lieselot Cornelis** a établi un inventaire des archives consacrées aux émissions historiques de la *BRT* sur la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de ses études en archivistique menées à la *VUB*.

Par ailleurs, au cours de ce premier semestre 2011, l'étudiant en bibliothéconomie **Vincent Bauduin** a rédigé un manuel pour aider à introduire les affiches dans le module photothèque de Pallas alors que l'étudiante en histoire de l'art **Mélodie Champeroux** s'est consacrée à la description du contenu des mêmes affiches.

Fabrice Maerten



Presque 200 !

Depuis la parution du dernier numéro du Bulletin du CEGES, l'asbl a encore renforcé ses rangs et dénombre à ce jour 199 membres ! L'intérêt pour le sujet et la période traitée ne se tarit pas, bien au contraire, et ce n'est pas l'actualité de ces derniers mois qui le démentira.

À épinglez parmi les rencontres organisées depuis la fin 2010, les activités suivantes qui, toutes, ont réuni un public averti :

Le 18 novembre 2010, après la projection d'un documentaire de la VRT sur l'assassinat de Julien Lahaut, **Rudi van Doorslaer** et **Etienne Verhoeyen** présentaient au CEGES la réédition de leur livre sur le sujet (L'assassinat de Julien Lahaut, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2010, 256 p., disponible au CEGES au prix de 20 euros). La soirée s'est déroulée en présence de la députée européenne **Véronique De Keyser**, qui a ouvert une souscription pour financer un projet de recherche sur les circonstances (commanditaires et mobiles) de l'assassinat. Un public nombreux eut ensuite l'occasion de poser des questions aux deux auteurs. Depuis lors, le projet, qui a également obtenu le soutien financier de la Communauté française, a pu être lancé au CEGES.

À la mi-décembre, **Adolphe Nysenholc** (spécialiste d'André Delvaux et auteur de la première thèse en Belgique sur le cinéma) a répondu à l'invitation de l'asbl et est venu présenter le film *Femme entre chien et loup* (1979) d'André Delvaux à la Cinematek. La projection a été suivie d'un débat animé par **Fabrice Maerten**, spécialiste de la résistance en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale.

Le 31 mars de cette année, les Amis ont eu l'occasion de visiter à l'abbaye Saint-Pierre à Gand l'exposition temporaire trilingue "Gekleurd Verleden. Familie in oorlog" (Passé coloré. Famille en guerre). La visite était introduite par **Martine Van Asch** (historienne associée au musée); elle fut suivie d'un lunch-débat avec **Bruno De Wever** (professeur à l'université de Gand et directeur de l'Institut voor Publieksgeschiedenis). Très didactique, ce voyage dans le passé a

L'affiche du film d'André Delvaux, *Femme entre chien et loup*, présenté par l'asbl à la Cinematek le 13 décembre 2010.



suscité de nombreuses réflexions et permis de mieux appréhender une région et ses habitants dans leur diversité et leurs prises de positions.



*Le 30 juin enfin, **Lieven Saerens** et **Dirk Martin**, tous deux chercheurs au CEGES, sont venus présenter leur livre *Anvers sous l'occupation, 1940-1945* (voir l'annonce dans ce Bulletin). Ils ont choisi une cinquantaine de clichés parmi ceux figurant dans leur recueil de photos qu'ils ont situés dans l'espace et le temps, et analysés en tant qu'outils de propagande de l'occupant et des collaborateurs, ou, pour un certain nombre d'eux, comme témoignages de la résistance. L'assistance assez nombreuse s'est montrée très intéressée et les deux auteurs ont répondu de manière détaillée à de multiples questions très pertinentes.*

Comme le montre ce cliché, la présentation de l'ouvrage de la série "Villes en guerre", *Anvers sous l'occupation, 1940-1945*, a rencontré un vif succès auprès des membres de l'asbl.

*Pour davantage d'informations sur l'asbl, vous pouvez contacter sa secrétaire générale, **Isabelle Ponteville** (02.556.92.09), ou consulter la rubrique 'Les Amis du Ceges' sur le site www.cegesoma.be.*

Isabelle Ponteville

Belgique - België
P.B. - P.P.
1070 Bruxelles 7
BC 11568



Exp. CEGES - Square de l'Aviation 29 - 1070 Bruxelles

ISSN 0772 - 120 X